

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE

Maison Vaux,
terroir en tête

LOT-ET-GARONNE

Foulou Traiteur,
la recette du succès

LE CERCLE DES EXPERTS

L'eau en péril

SÉBASTIEN ZOZAYA

charcutier-traiteur
à Bayonne



SÉBASTIEN ZOZAYA

Pays basque

Explorateur des saveurs

18



4



28

10



34

À la une

4 Explorateur de saveurs

Dordogne

10 Maison Vaux : terroir en tête

13 Voyages lointains pour circuits courts

14 Nouvelles brèves

Gironde

18 Immobilier : le marché s'équilibre

20 NACT, le nouveau fonds dédié au tourisme

22 Nouvelles brèves

Landes

24 Cercle gascon de négocis :
vers un label « Produit en Gascogne »

26 Nouvelles brèves

Lot-et-Garonne

28 Foulou Traiteur, la recette du succès

30 Nouvelles brèves

Béarn

34 Brasserie Aussau, le Béarn en bouteilles

36 Nouvelles brèves

Pays basque

38 Cécile Borg, nouvelle présidente
de l'Inter Réseaux

39 Nouvelles brèves

Hautes-Pyrénées

40 Adie Occitanie, le coup
de pouce capital

42 Lourdes : pop-up store devenu grand

43 Nouvelles brèves

Le Cercle des Experts

46 L'eau en péril

Tendances Business

50 La défiance de retour

52 Cinéma

54 Annonces Légales

46



Pays basque

Explorateur des saveurs

SÉBASTIEN
ZOZAYA
charcutier-traiteur

SÉBASTIEN ZOZAYA

Il perpétue un savoir-faire séculaire, adapte les produits aux nouvelles exigences des consommateurs et modernise le métier... Sébastien Zozaya, emblématique artisan charcutier-traiteur à Biarritz et Bayonne, Meilleur Ouvrier de France, bouscule la charcuterie française pour mieux la pérenniser.

Par Vincent BIARD

Avec leur casquette et leur tee-shirt identique, on les croirait employées d'un fast food et pourtant elles sont vendeuses chez un charcutier-traiteur. Un comptoir pour la dégustation, des chaises hautes, une décoration minimaliste, de la musique, des produits préparés à la vue de tous, cette boutique atelier de Bayonne se veut « laboratoire de la charcuterie de demain ». Bienvenue chez Sébastien Zozaya. Ouverte il y a quatre ans, cette échoppe bayonnaise réalise les 3/4 de son chiffre d'affaires en charcuterie puis ensuite en plats cuisinés. Sur l'étal : du jambon de Bayonne, du pâté de campagne, des rillettes, des saucisses ou encore du boudin. Plusieurs pâtés en croûte sont également proposés à côté de la fameuse Tourte Tout Cochon, le produit vedette de cet artisan charcutier pas comme les autres. « Nous fabriquons 95 % de nos produits », certifie Sébastien Zozaya. Dans son autre boutique située à Biarritz, c'est l'activité traiteur qui domine.

FORMÉ AUPRÈS D'ÉTOILÉS

Se présentant comme « un artisan charcutier français », ce personnage aux allures de dandy témoigne d'une belle énergie. D'origine basque espagnole, Sébastien Zozaya est natif du Béarn. À l'âge de 15 ans, il débute comme apprenti charcutier puis s'oriente vers le métier de cuisinier. La table des *Frères Ibarboure* à Bidart, le *Louis XV* d'Alain Ducasse

à Monaco, Martin Berasategui au Pays basque espagnol, le *Ritz* de Barcelone, le *Shangri-La* d'Abu Dhabi, Sébastien Zozaya voyage, travaille et se perfectionne dans ces maisons étoilées et dans la restauration de luxe. En 2012, il s'installe à Biarritz et revient à son métier de charcutier-traiteur désormais enrichi du savoir-faire de grands cuisiniers et pâtisseries. Dans ses deux boutiques de Biarritz et Bayonne, Sébastien Zozaya emploie une quinzaine de collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 1,5 million d'euros. Sacré Meilleur Ouvrier de France charcutier-traiteur en 2019, il a publié un livre de 480 pages intitulé *Charcuterie, leçons en pas à pas* en novembre 2021.

LES RÉGIONS FRANÇAISES À L'HONNEUR

Assurer la promotion de son métier, transmettre un savoir-faire ancestral, faire honneur à ses pairs, partager sa vision et son expérience, les objectifs de ce livre expriment la passion et l'engagement de son auteur. Déjà vendu à 10 000 exemplaires, l'ouvrage a été récemment récompensé du prix du savoir-faire aux trophées

du livre des meilleurs ouvriers de France. Avec une centaine de recettes et un millier de photos signées David Duchon-Doris, *Charcuterie, leçons en pas à pas* est aussi un hommage aux terroirs de France. « Quand j'ai fait le livre je me suis rendu compte de l'importance des spécialités régionales dont certaines font vivre un bassin économique ou des familles entières autour d'un produit », témoigne Sébastien Zozaya. Mâchons lyonnais, toulousain ou pâté lorrain, des spécialités régionales faites maison sont à l'honneur dans ses boutiques.

LA CHARCUTERIE PÂTISSIÈRE COMME SPÉCIALITÉ

« La charcuterie pâtissière est le résumé de ma formation et de mes métiers », analyse ce créateur qui se singularise avec cette spécialité. Composée d'une pâte sablée, feuilletée, brisée ou briochée enveloppant un apprêt de viande, le plus souvent du porc, la charcuterie pâtissière réunit des spécialités comme les pâtés en croûte, friands ou vol-au-vent. « Déjà il y a un esthétisme qui s'adresse à toutes les générations », apprécie Sébastien Zozaya qui se distingue

“ Médaille d'or du concours national des chefs charcutiers-traiteurs en 2015, Sébastien Zozaya est ensuite Meilleur Ouvrier de France en 2019 ”





avec ses mets signatures comme sa Tourte Tout Cochon. Vendue 22 euros au format unique de 430 grammes pour 4 personnes, elle est composée d'une farce de cochon fermier condimentée avec des échalotes, du vin blanc et des champignons. « C'est un produit que l'on maîtrise bien, qui est apprécié, qui comporte une notion de voyage comme le gâteau basque. J'aime aussi l'idée d'un produit à partager que l'on découpe au milieu de la table », commente Sébastien Zozaya.

POUR UNE CONSOMMATION PLAISIR ET SANTÉ

Quand on lui demande combien de produits lui et son équipe sont susceptibles de fabriquer, le charcutier réfléchit puis répond : « plusieurs centaines pour la par-

tie traiteur avec toutes les combinaisons de recettes possibles, une centaine en charcuterie, une trentaine de desserts ». S'il utilise du porc basque de race manex pour fabriquer son pâté basque, Sébastien Zozaya lui préfère la race duroc : « je travaille avec un

“ La charcuterie pâtissière est la symbiose de sa formation, de son parcours et de ses métiers ”



© Louis Piquemil

cochon qui vient du Perche. Nous sommes plusieurs charcutiers français dont la Maison Verot à Paris ou Arnaud Nicolas mais aussi quelques chefs étoilés à travailler avec trois élevages de race duroc conduits avec de vraies méthodes artisanales ».

Affichant une cuisine sans additif ni conservateur avec des produits issus des circuits courts, Sébastien Zozaya a intégré les nouvelles exigences des consommateurs et se fait le promoteur d'une charcuterie plaisir et santé.

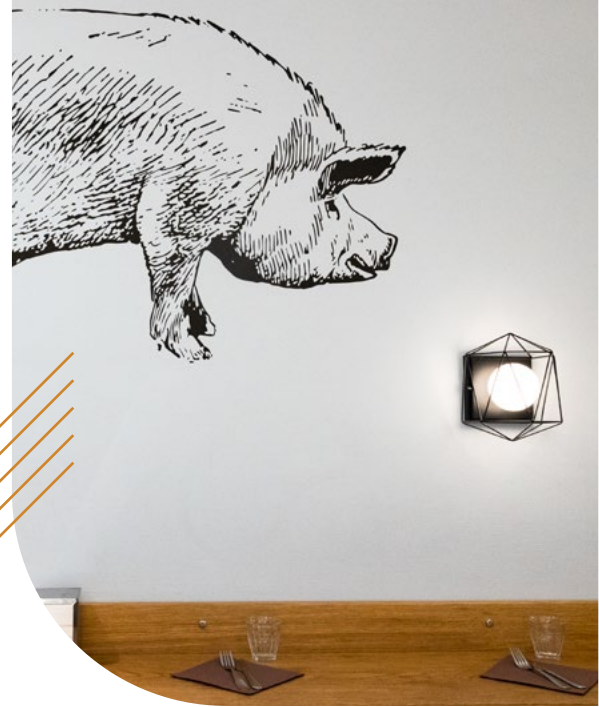
LA QUALITÉ RECHERCHÉE ET PLÉBISCITÉE

D'après une étude réalisée par OpinionWay en août 2022 pour le compte de la Confédération nationale des charcutiers-traiteurs (CNCT), plus de la moitié des Français se rend chez un artisan charcutier-traiteur au moins une fois par mois. Et 1 sur 5 s'y rend une fois par semaine. Près de la moitié des Français interrogés y préparent un repas festif et un tiers s'y fournit pour le repas du quotidien. 78 % des achats sont faits sur la charcuterie, 62 % sur la viande et volaille fraîche, 42 % sur la rôtisserie, 40 % sur des plats cuisinés, 22 % sur du fromage, 14 % sur des produits d'épicerie fine et 10 % sur des desserts. Les raisons d'achat chez un charcutier-traiteur sont la qualité des produits, le goût du fait maison, la confiance, le savoir-faire. Pour 93 % des Français, les artisans charcutiers traiteurs proposent des produits de qualité.





©Louis Piquemil



“ « Manger du pâté, c’est sauver un charcutier » ”

ET MAINTENANT LE VÉGÉTAL

Pour lui, la saisonnalité est la grande oubliée de l’histoire de la charcuterie française et il est temps que cela change. L’idée est d’introduire des légumes, des herbes ou des céréales de saison dans ses créations. « Nous travaillons dessus », confie-t-il. L’objectif serait de proposer quatre versions d’un même produit dans l’année avec des charcuteries intégrant des végétaux frais et de saison. Répondre ainsi aux attentes d’une consommation plus équilibrée et respectueuse de l’environnement permettrait de « montrer aussi que les charcutiers font des efforts et évoluent », revendique-t-il. « Mon idée est d’avoir une vitrine proposant des classiques français, des produits signatures, des charcuteries de saison. » Est-il pour autant prêt à toutes les expérimentations ? « Je suis très attaché à la tradition française », tempère-t-il. C’est pour sa capacité à bousculer les codes tout en pérennisant un savoir-faire séculaire que la filière de la charcuterie tricolore a besoin de lui.



©Louis Piquemil



UNE TRADITION FRANÇAISE SÉCULAIRE

C'est depuis l'ère romaine que l'on pratique le salage et le fumage de la viande et plus précisément celle de cochon. En 1475 à Paris, la profession de charcutier (nom dérivé de chair-cuitiers) se distingue de celle des bouchers puis obtient ensuite le droit d'être la seule à vendre de la viande de cochon crue, cuite ou apprêtée. Depuis, la profession a étendu son activité à d'autres produits que les 450 spécialités charcutières constituant le patrimoine de nos régions. La France compte aujourd'hui 6 500 entreprises artisanales employant 16 000 salariés. Selon la Confédération nationale des charcutiers-traiteurs (CNCT), la profession compte 53,8 % d'hommes et 46,2 % de femmes.

DE LA COMMUNICATION ET DU SENS

« Manger du pâté, c'est sauver un charcutier », a-t-il fait inscrire sur des boîtes de pâté, des sacs, des casquettes et au mur de ses boutiques. Né pendant le Covid pour encourager les clients à consommer, ce slogan illustre aussi sa volonté de moderniser son métier. Sébastien Zozaya se dit « inspiré par les pâtisseries qui

savent packager leurs produits et leurs points de vente ». Il regarde aussi ce qui se fait dans la mode, le design, l'artisanat, le sport. Depuis plusieurs années, Sébastien Zozaya collabore avec Thomas Jaussaud, un publicitaire installé à Bayonne. En plus des dénominations humoristiques de certains de ses produits, la marque Sébastien Zozaya se distingue avec ses emballages de papier kraft et de verre recy-

clables ou avec ses collaborations avec le designer Samuel Accocberry. Sollicité par des investisseurs pour développer sa marque, Sébastien Zozaya ne se sent pas encore prêt et ne veut ni concurrencer ses confrères, ni perdre le contrôle de son activité. Il souhaite juste continuer sa quête du goût, du beau et du bien manger et, si possible, redonner du sens à ce savoir-faire séculaire. ■

Maison Vaux

Terroir en tête

À Sarlat et bien au-delà du Périgord noir, la Maison Vaux est un temple du savoir-faire, une charcuterie de campagne authentique. Jean-René Lapié, qui a repris cette PME familiale il y a une dizaine d'années, concilie la qualité artisanale et des organisations acquises lors de son parcours international. Une bonne recette.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Ce que met en œuvre Jean-René Lapié depuis sa reprise de l'entreprise sarladaise Vaux, en avril 2012, est le fruit d'un parcours à l'international au sein de grands groupes, doublé d'un attachement au terroir périgourdin et de l'envie de diriger sa propre structure. Il a mobilisé son réseau pour trouver la perle rare, sur fond de grande confidentialité, comme c'est souvent le cas. « Une transmission tellement discrète que les salariés l'ont apprise lors de mon arrivée dans l'entreprise. » Michel Vaux tenait l'affaire de son père Élie, lequel l'avait fondée en 1960. Une institution locale. Le changement s'est fait dans la continuité car Jean-René Lapié conserve les recettes qui ont fait le succès de la Maison Vaux.



QUALITÉ, PROXIMITÉ, RÉACTIVITÉ

Quand l'affaire sarladaise s'est présentée, elle répondait à tous ses critères. « Tout d'abord les produits, j'ai grandi dans une ferme et je connais le goût des bonnes choses. Je ne pourrais pas être patron d'une entreprise dont je ne serais pas le client. » La grande diversité des métiers de la charcuterie au sein d'une même entreprise est une richesse rare. « Nous recevons les carcasses de l'abattoir, nous réalisons le désossage-découpe avec une vente en gros et demi-gros, la saucisserie crue, la salaison sèche et saumurée, les conserves, les produits fumés au bois de hêtre naturel, les produits cuits y compris oie et canard. Cette variété est un capital de savoir-faire. »

La spécialité palmipède représente tout de même 25 % de l'activité, avec des pénuries d'approvisionnement en Dordogne et dans le Lot lors de la récente épizootie aviaire. « La diversité de gammes et de clien-

“ La spécialité palmipède représente 25 % de l'activité avec des pénuries d'approvisionnement en Dordogne ”



tèle permet d'amortir les crises. Pendant le Covid, la proximité nous a permis de suivre le transfert de lieux de consommation, de compenser la fermeture des restaurants par d'autres créneaux. »

EN ADÉQUATION AVEC SON TERROIR

Sa stratégie depuis plus de dix ans ? « Ne pas changer ce qui mérite d'être gardé », dit en souriant celui qui a précisément choisi cette entreprise pour pérenniser ce que son prédécesseur a bien réalisé avant lui. Son expérience humaine et professionnelle lui permet d'ajouter son empreinte. « L'équipe connaît son métier et n'a pas besoin de moi pour bien faire. » L'entreprise essaie de transformer le moins possible, dans le respect des matières nobles qu'elle utilise, sans apposer de label hormis l'origine Porc français, même si elle se fournit en partie en IGP.

SOUCI DU CADRE DE TRAVAIL

Vaux reste une entreprise attachée au modèle de production artisanal, tout en faisant progresser les volumes de 3 à 4 % par an depuis 10 ans. La journée de la quarantaine de salariés est aménagée pour libérer les après-midis, « avec une évolution dans la configuration des équipes, moins d'intérimaires, une sécurité d'emploi et une transmission via l'apprentissage : j'ai réussi à recruter pour remplacer les départs à la retraite ». Pas de chaîne, des ateliers autonomes



JEAN-RENÉ LAPIÉ
Directeur de la Maison Vaux.

et une délégation de management « car c'est celui qui fait qui sait ». Le chiffre d'affaires d'un peu plus de 4 M€ à la reprise atteint 5 M€ en 2022, malgré une période de fêtes perturbée par la crise aviaire.

Le développement se poursuit sur le même modèle et les mêmes valeurs, et Vaux continue à prendre des parts sur un marché pourtant en décroissance puisque la consommation de viande diminue en moyenne de 2 % par an.





© Loïc MAZALREY

“ Maison Vaux continue à prendre des parts sur un marché pourtant en décroissance ”

APPROVISIONNEMENT LOCAL

Commercialement, les circuits sont très variés : la vente aux professionnels (grande distribution, bouchers-charcutiers, restauration, sites touristiques, matière première pour les conserveurs, plats trai-

teurs) cohabite avec la boutique « historique » sur le site de Madrazès et un camion magasin sur les marchés de Souillac et Gourdon. Du fait de son parcours, Jean-René Lapié a créé une activité export, au gré de contacts en Europe centrale, en Afrique du Sud, au Maroc, à Malte, « des Français expatriés comme des touristes fidèles ». Il a aussi développé la vente dans d'autres régions, dans des épiceries fines. « L'essentiel pour nous se fait dans un périmètre entre Limoges, Bordeaux et Toulouse. J'ai renforcé nos gammes pour les décliner localement. »

Le dirigeant continue de faire évoluer l'entreprise sur la base de ses convictions profondes. Et il se trouve que les attentes du marché vont exactement dans le même sens. ■

Voyages lointains pour circuits courts

Issu d'une famille d'agriculteurs des Farges, près de Montignac, Jean-René Lapié est revenu au pays après une carrière internationale.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT



JEAN-RENÉ LAPIÉ
Directeur de la Maison Vaux.

© Loïc MAZALREY

Après un bac et un BTS agricole, puis un cursus d'ingénieur à l'institut supérieur agricole de Beauvais avec une option commerce international en 5^e année, il a mis le cap sur Haïti comme coopérant pour relancer cette économie après une épidémie de peste porcine. « Une expérience professionnelle et humaine très forte. J'étais allé à l'étranger pour des stages, mais jamais dans un pays aussi pauvre. On parle depuis peu en France de problématiques d'eau et d'énergie, j'ai bien connu ça là-bas : pas d'eau courante et l'électricité deux heures par jour. »

10 ANS D'INTERNATIONAL

De retour en France, il intègre un groupe de nutrition animale : dix ans d'international (des voyages dans les filiales et pour prospecter, sur tous les continents, sauf l'Amérique du Sud) puis la direction du bureau export et de structures industrielles rachetées par le groupe en Pologne, où il vit pendant trois ans et demi. Ce parcours lui permet de connaître les systèmes de production de nombreux pays.

SE DONNER LES MOYENS D'UNE REPRISE RÉUSSIE

Quand un groupe concurrent lui confie la direction générale d'une grande région, à Pau, avec plusieurs sites industriels à gérer, c'est l'occasion de se rapprocher du Périgord. Un projet se précise : « tout ce que j'ai fait chez les autres, depuis le début, c'est pour apprendre,

acquérir une expérience professionnelle et humaine, et mener ensuite ma propre affaire ». Sans savoir encore quand, comment, avec qui, mais son heure viendrait. « Sûrement parce que je suis fils d'agriculteur, j'aime la liberté attachée à ce métier si dur. »

“ « Sans le filtre d'un spécialiste de la cession-acquisition, je serais passé à côté de cette entreprise » ”

Il bifurque vers une entreprise familiale de produits bien-être en plein développement. « Durant ces cinq ans, je cherchais à reprendre une affaire dans le grand Sud-Ouest, plutôt des produits de qualité et de terroir après la sphère industrielle que je connaissais. » Il étudie des possibilités mais aucune ne répond à ses critères de reprise. « J'ai fini par faire appel à un consultant pour faire du sourcing, comme pour un recrutement, j'ai d'abord investi pour trouver. » Incroyable quand on sait le nombre d'entreprises à reprendre sur le marché de l'artisanat et des PME. « Sans le filtre de ce spécialiste de la cession-acquisition, je serais sûrement passé à côté. Le poste de direction que j'occupais alors me laissait peu de temps pour étudier les informations des instances consulaires et organismes spécialisés. Je me suis déplacé plusieurs fois avant de trouver la perle rare. » ■



Neuville-sur-l'Isle INVELAC LABELISÉE ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT

La société Invelac, qui a succédé à l'historique atelier de reliure Devel, à Neuville-sur-l'Isle, compte parmi les quatre admises récemment en Nouvelle-Aquitaine dans le cercle fermé des Entreprises du Patrimoine Vivant. Elle réalise du sur-mesure, sobre ou fantaisiste, petit ou grand format, des pièces uniques mais aussi une fabrication industrielle, avec finitions. Le préfet de région, Étienne Guyot, a décerné ce label attribué par l'Institut national des métiers d'arts. Cette marque de reconnaissance de l'État valorise un savoir-faire d'excellence au regard d'un patrimoine mais aussi de capacités d'innovation. Depuis sa mise en place en 2006, le label EPV regroupe plus de 1 400 entreprises dont 157 en Nouvelle-Aquitaine. Le secteur le plus représenté est celui de la décoration auprès des six autres répertoires : arts de la table, culture et loisirs, équipements professionnels, gastronomie, mode et beauté et patrimoine bâti.



© Shutterstock



© D.R.

Coursac UNE ÉTOILE BRILLE POUR J'M J'M

Jolie mode jolis mômes (J'M J'M), activité de vêtements d'occasion créée à Coursac par Amélie Goupil, est lauréate en Dordogne de la 11^e édition des Étoiles du commerce et de l'artisanat organisées par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes et son partenaire Bordeaux Mon Commerce. La créatrice périgourdine a reçu son prix de 3 000 euros lors d'une cérémonie à la caisse de Périgueux. Le monde de la petite enfance a toujours été au cœur de sa vie. C'est un vide dressing de sa première fille qui a donné envie à cette auxiliaire de puériculture (pendant 15 ans) de franchir le cap de l'entrepreneuriat en 2011 pour donner une seconde vie à une sélection de vêtements de qualité, de la naissance à 14 ans, mais aussi des jouets, de la décoration et petite puériculture, le tout vendu en ligne.



Boulazac DES SOLUTIONS COMPÉTITIVES POUR COFIDUR

Cofidur Ems (leader sur le marché de la sous-traitance industrielle, spécialisé dans la fabrication de cartes et produits électroniques, 250 salariés à Laval, 150 à Boulazac et 85 à Tunis) a conclu un accord avec Alcatel-Lucent Enterprise pour relocaliser sur le site industriel de Laval la production de centraux téléphoniques (activités d'assemblage et d'intégration) de ce leader du marché des télécommunications d'entreprises en Europe. Ce projet industriel conforte la présence d'Alcatel-Lucent Enterprise dans un écosystème local, cette proximité répondant aussi aux enjeux environnementaux. La nouvelle équipe dirigeante de Cofidur, avec son projet stratégique Ambitions 2025, entend répondre par l'innovation, la robotisation et la digitalisation aux enjeux du Made in France. Ses compétences et certifications répondent aux exigences Aéronautique, Militaire, Ferroviaire, Industriel, Professionnel, Lightning et Télécom.

Étang de Rouffiac TRAVAUX SUR L'ÉVACUATEUR DE CRUE DU BARRAGE

Le Conseil départemental mène des travaux d'agrandissement et de mise aux normes de l'évacuateur de crue du barrage de Rouffiac, aux confins de la Haute-Vienne, pour sécuriser et protéger le barrage des effets d'une crue exceptionnelle. Une grande passerelle piétonne de 24 m, en métal et bois, réalisée par l'entreprise Demsey (Les Lèches), assurera le passage de piétons, vélos, chevaux pour rétablir le circuit du tour de l'étang. La pose est assurée par Doyeux Sablières Montponnaises (Montpon-Ménéstérol), mandataire des travaux d'agrandissement de l'évacuateur de crue, qui travaille aux terrassements et à la construction du génie civil des passerelles. Ceci sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'étude Egis Eau de Limoges. Le montant total de l'opération, sous la conduite du Service des milieux naturels et de la biodiversité du Département, s'élève à 650 000 euros TTC, avec une aide de l'État (30 % du montant HT).



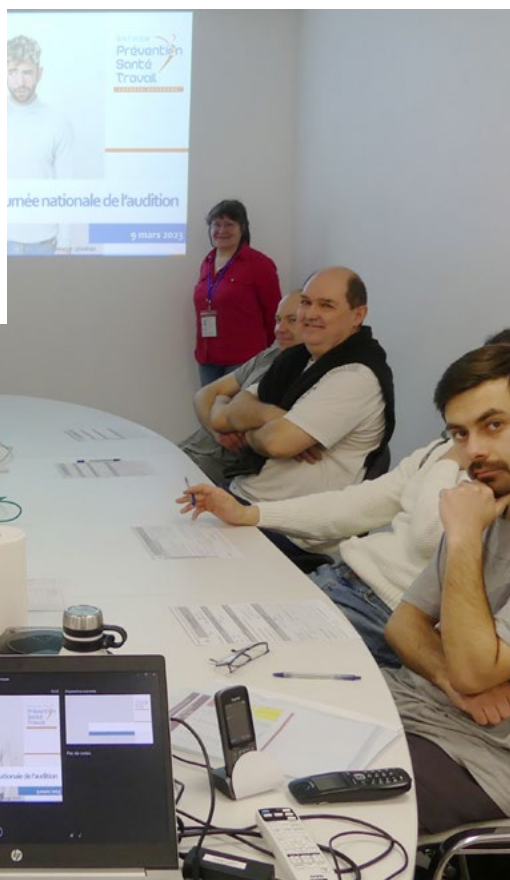


Savignac-les-Églises **UNE GRANDE ÉCOLE DU BONHEUR**

Un récent classement publié par Speak & Act place Savignac au premier rang pour l'expérience et le bonheur des étudiants parmi les écoles d'hôtellerie, restauration et tourisme : une reconnaissance pour cette approche qui fait du bien-être étudiant une nouvelle norme d'excellence dans la gestion hôtelière. Sur ce campus rural propice au vivre-ensemble, la rigueur académique alliée au souci du développement personnel est la marque de fabrique d'origine (LVE n° 2532) ; le savoir-être est intégré à la pédagogie car « des managers heureux et épanouis sont plus engagés et réussissent dans leurs carrières », souligne le directeur, Cyril Lanrezac. Les élèves sont encouragés à explorer leurs intérêts et leurs passions, à penser de manière critique et à collaborer, à développer le sens des responsabilités et de l'engagement au profit de leur communauté.

Neuville-sur-Isle **INTERSPRAY A L'OREILLE DE SES SALARIÉS**

Dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition, le Service de prévention et de santé au travail Corrèze-Dordogne a fait une intervention à la demande de la direction d'Interspray, à Neuville-sur-Isle, pour sensibiliser les salariés au risque bruit. La journée d'information était animée conjointement par l'infirmière du site et celle du service, rattachée au médecin qui suit l'ensemble du personnel. 195 salariés ont bénéficié par petits groupes d'informations sur les impacts directs et indirects du bruit sur la santé, les moyens de prévention et de protection pour préserver le capital auditif. Cette entreprise, qui met à disposition des équipements de protection collectifs et individuels, y ajoute ces séances de prévention.



© D.P.R.



Périgueux SALON DE LA RECONVERSION, NOUVELLE ÉDITION

La deuxième édition du Salon de la reconversion et de la transition professionnelle, qui a remporté un beau succès l'an passé, se déroulera samedi 1^{er} avril de 9 h à 18 h sur le site du Campus Périgord. Organisé par la Maison de l'emploi du Grand Périgueux, ce rendez-vous gratuit propose des ateliers (organiser et financer son projet, tech, etc.) et des stands structurés sur plusieurs pôles : se former, organiser et financer son projet, faire le point, créer ou reprendre une entreprise. La nouveauté, c'est l'espace Job dating pour rencontrer des entreprises qui cherchent à recruter comme Hermès, Rubi cuir, Delmond foie gras, Fedd, Saint-Michel... Une centaine de stands et sept conférences sont prévus.

Sur inscription : www.mde-grandperigueux.fr

Dordogne RETOUR DE CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE GAGNANT

Le Concours général agricole, lors du Salon de l'agriculture à Paris, a permis à la Dordogne de remporter une moisson de médailles. Sur ce concours Produits, le département, représenté par 33 candidats (43 dossiers pour 184 échantillons) a décroché 16 médailles Or, 22 Argent et 12 Bronze. Pour le concours Vins, 49 viticulteurs ont été récompensés (50 médailles Or, 32 Argent et 7 Bronze). La Chambre d'agriculture salue « une année exceptionnelle » pour le patrimoine gastronomique local.



Immobilier Le marché s'équilibre

Avec des volumes toujours importants, la Gironde reste un département extrêmement attractif, malgré des disparités importantes. Si le marché semble être arrivé à maturité, l'année 2023 reste incertaine.

Par Nathalie VALLEZ

En 2022, « la hausse n'est pas terminée mais le marché immobilier arrive à maturité », a estimé M^e Matthieu Vincens de Tapol, président de la Chambre des notaires de Gironde, qui a présenté les chiffres-clés du marché immobilier en Gironde pour l'année 2022 (du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022). « La plupart des zones ou quartiers ont connu de nouvelles hausses, parfois significatives, mais quelques secteurs ont connu une stabilité, voire un ajustement lorsque les

prix n'étaient pas toujours justifiés au regard de l'état des biens », a-t-il souligné. Les volumes des ventes ont varié et ont même baissé sur les logements anciens (- 4,3 %), mais ce phénomène a été compensé par l'augmentation des prix dans tous les secteurs. « Malgré tout, les volumes demeurent tout à fait exceptionnels », a remarqué Matthieu Vincens de Tapol.

UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF

La Gironde demeure un département démographiquement très actif avec de nombreux atouts : la façade atlantique reste une zone

très prisée : « selon une prospective Insee pour 2040, les migrations entre régions deviendraient le principal moteur de la croissance démographique ». La Gironde se maintient en tête des départements les plus chers avec une augmentation de 2,4 % sur les prix des appartements et de 7,1 % sur les maisons. Bordeaux reste la 2^e ville de province la plus chère après Lyon, à 4 642 €/m².

DES OPPORTUNITÉS DANS LE NEUF

« Dans le neuf, le marché est actif et dynamique », a estimé de prime abord, M^e Jérôme Duron, notaire à Arcachon, « les prix continuent de monter, mais de manière assez modérée. On y voit une opportunité d'acheter. » Pour les appartements, on a un prix médian de 4 520 €/m². « Les promoteurs arrivent à maîtriser les coûts. » Le prix d'achat des appartements a ainsi augmenté de 1 000 € en 10 ans, l'essentiel de ces achats concernant les 2 ou 3 pièces. Ce dynamisme revêt une importance particulière pour la mixité sociale puisque les logements neufs constituent une grosse part des logements sociaux. « Il n'y a pas de bulle spéculative », a assuré M^e Duron, « malgré une conjoncture globale compliquée. » Mais on constate une baisse des autorisations administratives et une baisse des mises en chantier : « Nous sommes en réflexion pour trouver quel type de logement collectif est souhaité par les municipalités ». On retrouve sans surprise les prix



“ Les Franciliens représentent 7 % du marché et 11,4 % des acquéreurs sur Bordeaux ”

les plus élevés sur le bassin d'Arca-
chon, suivi de près par Bordeaux.
La ville connaît une légère baisse
due au quartier de la gare qui
connaît un retard des aménage-
ments publics mais reste un secteur
d'investissement.

TERRAINS RARES

Les terrains à bâtir enregistrent
une hausse de 7,2 %, soit 110 000 €
en moyenne. On constate une
hausse de 40 % sur les 4 années
précédentes, symptomatique de
la rareté du foncier. On constate
des disparités de prix : de 60 000 €
en moyenne dans le Nord Gironde
à 220 000 € sur le Bassin et Bor-
deaux. On constate les hausses les
plus importantes dans le Médoc
(+ 20 % dans le Nord) et le Lango-
nais (+ 19 %) mais une stabilisation
dans la métropole « Ce qui révèle le
caractère mature du marché ».

L'ANCIEN A TOUJOURS LE VENT EN POUPE

Le volume des ventes dans
l'ancien a augmenté de 2,5 % pour
les appartements, le prix médian
étant de 3 910 €. On retrouve tou-
jours de fortes disparités. Le Bassin
reste toujours en tête. Les com-
munes littorales ou balnéaires sont
les plus recherchées. À Bordeaux,
le prix se stabilise mais l'agglomé-
ration continue d'augmenter. Le
Nord Gironde et le Sud Garonne
progressent de manière très
significative, portés par un bassin
d'emplois actif. Les biens éner-
givores se libèrent, ce qui va entraî-
ner des travaux de rénovation. Les
communes comme Le Bouscat et
Bruges (+ 5 %) restent très prisées,
ainsi que celles bénéficiant d'un
bassin d'emploi important : Méri-
gnac (+ 7,7 %), Gradignan (+ 8 %).

DES DISPARITÉS

Concernant les maisons
anciennes, « Les Girondins conti-
nuent de vouloir se mettre au
vert », a confirmé M^e Claudino
Razafikoanimbolanivo, « sur les
30 000 transactions réalisées en
Gironde, plus de la moitié por-
taient sur les maisons anciennes,
soit 16 000 ventes. Le prix médian
étant de 324 000 € ». Là encore
les disparités sont importantes :
le Bassin varie entre 312 000 €
(Biganos) et 1 500 000 € (Pyla-sur-
Mer). À Bordeaux, le prix médian
est de 528 000 €, avec de fortes
hausse sur les secteurs des Char-
trons et des Capucins. Les zones
péri-urbaines sont bien en des-
sous mais néanmoins en hausse : de
200 000 € pour le Nord Gironde
à 250 000 € pour le Sud Gironde,
l'Entre-deux-Mers et le Médoc.
Globalement, tous les secteurs
augmentent. Pour l'année 2023,
« Les avant-contrats démontrent
que les prix demeurent stables
tant pour les maisons que pour
les appartements anciens », a noté
Maître Razafikoanimbolanivo.

UN MARCHÉ FLUIDE

Les Girondins, dans la tranche
d'âge des 30-39 ans, restent les
principaux acquéreurs, les profes-
sions intermédiaires sont les plus
représentées. « Cela montre la
confiance des jeunes actifs dans
l'avenir économique de leur dépar-
tement », commente M^e Vincens de
Tapol. « Le marché est vigoureux
et très fluide. » Les plus jeunes
trouvent des territoires pour les
accueillir comme le Médoc, le
Bassin étant réservé à des acqué-
reurs plus âgés. 14,5 % des acqué-
reurs dans la Métropole ont moins
de 30 ans. Ils bénéficient d'aides
(prêts à taux 0, etc.). « L'immobi-

lier est très liquide, contrairement à
d'autres départements moins bien
fournis. Les Girondins n'hésitent
pas à changer de biens », précise
M^e Vincens de Tapol. Quant aux
Franciliens, ils représentent 7 % du
marché, 14,5 % des acquéreurs sur
le Bassin et 11,4 % sur Bordeaux.

ANNÉE INCERTAINE

Le marché 2022 a confirmé
l'envie pavillonnaire. « L'habitat
est un placement pour la retraite,
peut devenir un lieu de travail,
de sport et de bien-être. » Le
marché a doublé en 10 ans, mais
l'année 2023 reste difficile à cer-
ner : « L'obtention du crédit pour
acheter sera plus hasardeuse »,
préviend M^e Vincens de Tapol, « le
coût de fonctionnement en éner-
gie augmente et l'inflation néces-
site que les ménages adaptent
leurs offres d'achat. » Malgré cela,
les perspectives pour le second
semestre demeurent favorables ! ■



**MATTHIEU
VINCENS
DE TAPOL**

président de la
Chambre des Notaires
de la Gironde

NACT, le nouveau dédié à

Le fonds Nouvelle-Aquitaine Croissance Tourisme (NACT), cocréé par la Région et la Banque des Territoires avec le soutien de 3 banques régionales, a tenu son premier comité d'orientations stratégiques le 3 mars. Jusqu'à 30 millions d'euros seront mobilisés sur 5 ans pour renforcer les fonds propres des entreprises touristiques, afin de leur permettre de réaliser les emprunts nécessaires à leurs investissements immobiliers.

Par Jennifer WUNSCH

Un an après la validation de sa création, le fonds d'aide aux entreprises touristiques régionales Nouvelle-Aquitaine Croissance Tourisme (NACT) se concrétise. Cocréé par la Région Nouvelle-Aquitaine et la Banque des Territoires, avec le soutien de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, du Crédit Agricole Aquitaine Expansion et du Crédit Mutuel Arkéa, NACT « veut soutenir les entreprises du secteur touristique, qui pèsent 9 % du PIB régional et 140 000 emplois, et ont un fort besoin de transition et de transformation », expliquait le 3 mars dernier Michel Durrieu, président de la société anonyme d'économie mixte locale (SEAML) NACT. Le conseiller régional délégué à la structuration et au développement touristique et ses partenaires venaient de réunir au nouveau siège bordelais de la Caisse des Dépôts, leur premier comité d'orientations stratégiques, composé des représentants de la filière touristique régionale, marquant le démarrage opérationnel de NACT.

RENFORCER LES FONDS PROPRES

Parmi eux, l'Association régionale des grands acteurs touristiques de la Nouvelle-Aquitaine (ARGAT), la fédération régionale de l'hôtellerie de plein air (NAHPA), l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie Nouvelle-Aquitaine (UMIH), l'Union nationale des associations du tourisme NA (UNAT) et l'Union des centres

de plein air (UCPA), mais aussi des personnes qualifiées telles que Jean-Michel Brunet (Défi Planet) et Raphaël Dupin (DG de Cap Sciences). Tous ont été éprouvés par « les crises successives, l'évolution de la réglementation, les nouvelles tendances notamment autour de la durabilité, du besoin de retour à la nature, de loisirs sportifs et culturels... Cela engendre la nécessité d'investir pour repositionner leur offre et se transformer », analyse Olivier Gilles Durand, directeur général de NACT. Or pour investir, « améliorer le niveau de fonds propres des entreprises est indispensable », insiste Patrick Martinez, directeur régional de la Banque des Territoires.

30 MILLIONS D'EUROS SUR 5 ANS

Disposant déjà de 16,5 millions de fonds propres, NACT veut « mobiliser au minimum 30 millions d'euros dans les 5 années à venir. Ce montant doit jouer le rôle d'effet de levier pour les investissements à réaliser par les entreprises du secteur, avec un impact estimé entre

“ « Améliorer le niveau de fonds propres des entreprises est indispensable pour leur permettre d'investir » ”

au fonds u tourisme

Le fonds NACT représenté par Patrick Martinez, Michel Durrieu et Olivier Gilles Durand (à partir du 3^e en partant de la gauche)



LE FONDS NACT EN CHIFFRES

Capacité d'investissement en fonds propres : **16,5 millions d'euros** dont
 - **8,4 millions d'euros** de la Région Nouvelle-Aquitaine
 - **7,5 millions d'euros** de la Banque des Territoires
 - **600 000 euros** des banques régionales (CEAPC, CAAE, Arkéa)
 Objectif : 30 projets accompagnés sur 5 ans à hauteur de **30 millions d'euros** minimum
 Investissement par projet : entre **500 000 et 3 millions d'euros**
 Impact en levée de dette estimé : **200 à 500 millions d'euros**

200 et 500 millions d'euros », assure Michel Durrieu. Deux mécanismes d'intervention ont été imaginés : une prise de participation à hauteur de 45 % maximum dans des sociétés immobilières d'une part, et l'acquisition en propre d'actifs touristiques et du portage immobilier d'autre part. Considéré par ses créateurs comme une

« innovation en termes d'offre », NACT veut « renforcer les fonds propres des entreprises souhaitant franchir un cap via le développement de leur actif immobilier », résume son président. « Nous ne sommes pas là pour prendre le contrôle mais pour soutenir concrètement l'entreprise pendant qu'elle se consacre à son cœur de métier : l'exploitation », rassure Michel Durrieu.

30 PROJETS

NACT s'appuiera sur des « têtes de réseaux » autant touristiques, économiques que territoriales, afin d'assurer un bon maillage de toute la Région, mais également sur les banques actionnaires qui doivent jouer le rôle de prescripteurs. Ils ont permis d'identifier une cinquantaine d'entreprises qui pourraient répondre aux critères définis pour bénéficier du dispositif. « Nous ciblons des projets se trouvant sur le territoire, bien sûr : dans les secteurs de l'hébergement, des loisirs et des visites/accueil, portés par des TPE-PME, accélérant la transformation de l'activité (en phase avec la feuille de route Neo-Terra), incluant un investissement immobilier entre 500 000 et 3 millions d'euros, et reposant sur un modèle économique qui renforcera la valeur de l'entreprise », énumère Olivier Gilles Durand. Objectif affiché du fonds : accompagner une trentaine de projets ces 5 prochaines années. ■



LA TESTE-DE-BUCH AIDE À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE D'ERMA ÉLECTRONIQUE

La société Erma Électronique, filiale du groupe Charbonnier, est spécialisée dans le câblage électrique destiné aux grands comptes industriels, historiquement du secteur aéronautique. L'entreprise a entamé une diversification de ses marchés ces dernières années, en s'ouvrant notamment vers le secteur ferroviaire, le nautisme et l'énergie. La société a ainsi lancé un grand projet de réorganisation de ses locaux de La Teste-de-Buch, afin d'améliorer la circulation des flux, la consommation énergétique, et de manière générale l'organisation du travail et l'ergonomie des postes. Cet ambitieux programme nécessite également d'innover en matière de services numériques, avec la digitalisation des process de l'entreprise. La Région Nouvelle-Aquitaine soutient ce projet, avec une subvention de 210 000 euros.



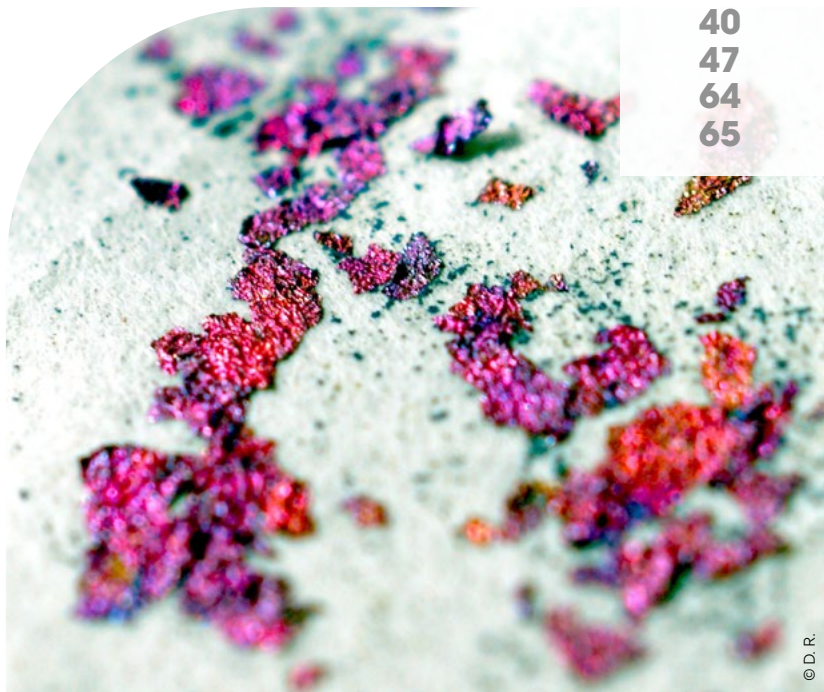
JÉRÔME
OSCISLAWSKI

Carnet

Jérôme OSCISLAWSKI a été élu président du Club des Entreprises de Bruges, Blanquefort, Le Bouscat et Parempuyre (CEBA) pour un mandat de deux ans. Il succède à Anne-Gaëlle Cressini (mandat 2019-2023) et à Cédric Pisiaux (mandat 2015-2019), ce dernier étant aujourd'hui vice-président de l'association. Après 20 ans passés comme cadre commercial dans la grande distribution, Jérôme Oscislawski s'est lancé dans l'entrepreneuriat sur la métropole bordelaise. Puis il a pris la direction de *La Table de l'Hippodrome*, établissement implanté sur l'Hippodrome du Bouscat. En 2021, il avait coorganisé l'événement « Les Planches Ephémères » qui avait rencontré un franc succès auprès des Bordelais.

Portets **INVESTISSEMENT TECHNOLOGIQUE POUR UGIEL**

Créée en mars 2022 et installée à l'Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux (ICMCB), Ugiel, dont le siège est situé à Portets, est une entreprise dite deeptech qui propose une nouvelle génération de pigments à partir de particules d'or ou d'argent, grâce à la chimie des matériaux avancés, à l'échelle nanométrique. L'entreprise a aujourd'hui une capacité d'un kilogramme de pigments en deux jours (réacteur de 10 litres). Son projet est de se doter d'un outil de plus grande capacité, avec pour objectif la production d'une tonne en 2025. Le premier plan d'investissements prévoit un réacteur de 3, 10 et 25 litres, des systèmes de chauffe/refroidissement, des systèmes de filtration, pompes, systèmes de filtration, centrifugeuse. Le Conseil régional a décidé d'accompagner Ugiel à hauteur de 134 000 euros.



© D.R.



© HEIKO

Bordeaux **HEIKO VISE 50 RESTAURANTS EN 2025**

L'enseigne bordelaise de restauration rapide accélère son développement. Le spécialiste de poké bowls, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 5,3 millions d'euros en 2022, a déjà ouvert huit restaurants, dont cinq sur la métropole bordelaise. 3 restaurants sont en gestion propre et les 5 autres en franchise. Langon, La Teste et Angoulême devraient rejoindre le réseau Heiko d'ici l'été. Parmi les autres ouvertures programmées, Tours, Lorient, Lyon, Marseille, Clermont-Ferrand et Angers. L'entreprise Heiko, créée en 2018, mise sur les franchises pour atteindre 50 restaurants d'ici 2025. Un objectif ambitieux qui pousse l'enseigne à recruter de nouveaux talents et à accélérer sa recherche de franchisés.

**JEAN-LUC
LAGRAVE**
Président du
Cercle gascon
de negòcis



Cercle gascon de negòcis

Vers un label « Produit en Gascogne »

Réunissant déjà une trentaine d'entreprises, le Cercle gascon de negòcis entend créer une marque territoriale pour valoriser les initiatives locales.

Par Cécile AGUSTI

Non à l'uniformisation. Oui aux particularités locales. C'est en substance le message du Cercle gascon de negòcis. Créée en 2021 à Capbreton, la structure est bien plus qu'un club d'affaires. Au-delà des objectifs business, c'est avant tout l'attachement viscéral au territoire qui réunit les entreprises membres. Pour ne pas se perdre dans l'homogénéisation grandissante de l'économie, elles souhaitent faire rayonner les valeurs et le savoir-faire de la Gascogne en France et au-delà.

« De plus en plus de gens sont attachés à l'origine et au sens de ce qu'ils consomment », note Jean-Luc Lagrave, président du Cercle. « Ici, nous avons un fort

patrimoine matériel et immatériel à mettre en avant. Malheureusement, notre territoire reste relativement flou et méconnu du grand public. »

Peut-être parce que la Gascogne est très étendue. Située dans un triangle constitué par Bayonne, Toulouse et Bordeaux (sans oublier le Val d'Aran en Espagne), elle regroupe 2,5 millions d'habitants répartis sur huit départements dans deux régions administratives. « Il n'y a pas un, mais des pays gascons », reprend Jean-Luc Lagrave. « Pourtant, nous partageons des valeurs communes, une langue, des traditions et un état d'esprit. En regroupant ses acteurs entrepreneuriaux, nous souhaitons construire un message clair et uni, afin d'apporter de la plus-value à nos actions. »

UNE INITIATIVE SOUTENUE PAR LES BRETONS

L'objectif est de créer un label « Produit en Gascogne » ou « Produit en pays gascons ». Il permettrait de développer et renforcer un marketing territorial, à l'image de ce qu'ont su faire les Basques et les Bretons. D'ailleurs, dans ce travail, le Cercle gascon de negòcis se fait accompagner par

l'association Produit en Bretagne. « Aujourd'hui, en Europe, c'est l'une des régions les mieux organisées par rapport à la notion de club d'affaires. Elle existe depuis plus de 30 ans et regroupe 530 entreprises. L'avoir à nos côtés nous fait gagner du temps et de l'efficacité, et nous évite de réinventer la roue pour regrouper autour de nous les entreprises à l'ADN Gascogne fortement connoté. »

Actuellement, elles sont une trentaine à avoir rejoint le Cercle, parmi lesquelles le centre Leclerc de Saint-Vincent-de-Tyrosse, D'Artagnan (société d'origine gersoise installée aux États-Unis), Gers Équipement, Aqualande, la ganaderia de Buros... Jean-Luc Lagrave espère en coopter de nombreuses autres dans les mois à venir. « Nous avons besoin de nous fédérer pour porter haut les couleurs de notre territoire. » Parler gascon n'est pas indispensable, mais fortement recommandé pour rejoindre l'aventure ! ■

24
33
40
Landes
47
64
65

La Gascogne regroupe 2,5 millions d'habitants répartis sur huit départements dans deux régions administratives





Développement durable **OUVERTURE D'UNE RECYCLERIE SOLIDAIRE D'ÉLECTROMÉNAGER À SAINT-PAUL-LÈS-DAX**

Après deux mois de travaux, le Comptoir de l'électroménager solidaire (Cems) a ouvert mi-mars ses locaux au 106 boulevard de Saint-Vincent-de-Paul au centre-ville de Saint-Paul-lès-Dax, avec de l'électroménager reconditionné à petits prix. Sur 400 m², dont 50 m² de boutique et 200 m² de stockage d'appareils, l'association développe une activité de recyclerie spécialisée dans la collecte de gros électroménager auprès des déchetteries, la réparation, la commercialisation et si besoin, la valorisation vers des éco-organismes. Pour promouvoir cette démarche de développement durable, la région Nouvelle-Aquitaine vient de lui voter une aide de 50 000 euros, le département devrait suivre ainsi que des fondations d'établissements bancaires. Le démarrage de l'activité d'insertion, qui bénéficie d'un conventionnement comme Atelier chantier d'insertion (ACI), a permis de créer deux emplois permanents et six emplois en insertion équivalent temps plein (ETP). « On a déjà du travail pour plus de monde », assure Charlène Tato, présidente de l'association, qui a soumis son projet au Budget participatif citoyen des Landes afin d'acheter du matériel informatique.

Économie **LA QUINZAINE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE**

Du 27 mars au 7 avril, la région Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires se mobilisent pour favoriser la création d'entreprise. Ateliers, salons, conférences, webinaires, concours, animations... à chacun de choisir la formule qui lui convient. Pour les futurs entrepreneurs landais, étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi, créateurs ou repreneurs d'entreprise, la Quinzaine de la création propose notamment de participer à la 25^e édition du salon *Entreprendre dans les Landes* à la salle des fêtes de Parentis-en-Born le 30 mars ou à la chambre de commerce et d'industrie des Landes (CCI) à Mont-de-Marsan le 4 avril. Une édition anniversaire organisée par la CCI et la chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine Landes (CMA-NA 40), où le développement durable, le tourisme responsable et la transition digitale seront au cœur des échanges, avec plus de 40 partenaires présents dans tous les domaines.

www.entreprises.nouvelle-aquitaine.fr



Aéronautique

LA BA 118 TESTE LE RAFALE F4

Le Centre d'expertise aérienne militaire (CEAM), sur la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan, s'apprête à mener les étapes d'expérimentation sur le Rafale au standard F4. Qualifié de véritable « saut technologique, industriel et stratégique », au lancement du projet en 2019, par Florence Parly, alors ministre des Armées, ce nouvel avion issu des Rafale F3R, intègre de nouvelles capacités telles que l'intégration d'un viseur de casque, du pod Talioos (nacelle aéroportée de désignation d'objectifs) et d'un nouvel armement de 1 000 kg. Les conduites de tir air-air, air-sol et le système d'autoprotection sont également optimisés. Sur le premier appareil livré à Mont-de-Marsan, le 2 mars dernier, et le second qui doit arriver dans quelques semaines, le CEAM procédera dans un premier temps à la phase d'« adoption » de l'avion qui vise à permettre l'appropriation du Rafale F4 par les forces pour les missions d'entraînement. L'étape suivante permettra d'atteindre la première capacité opérationnelle (PCO) de l'appareil, avant la pleine mise en service opérationnelle (MSO).

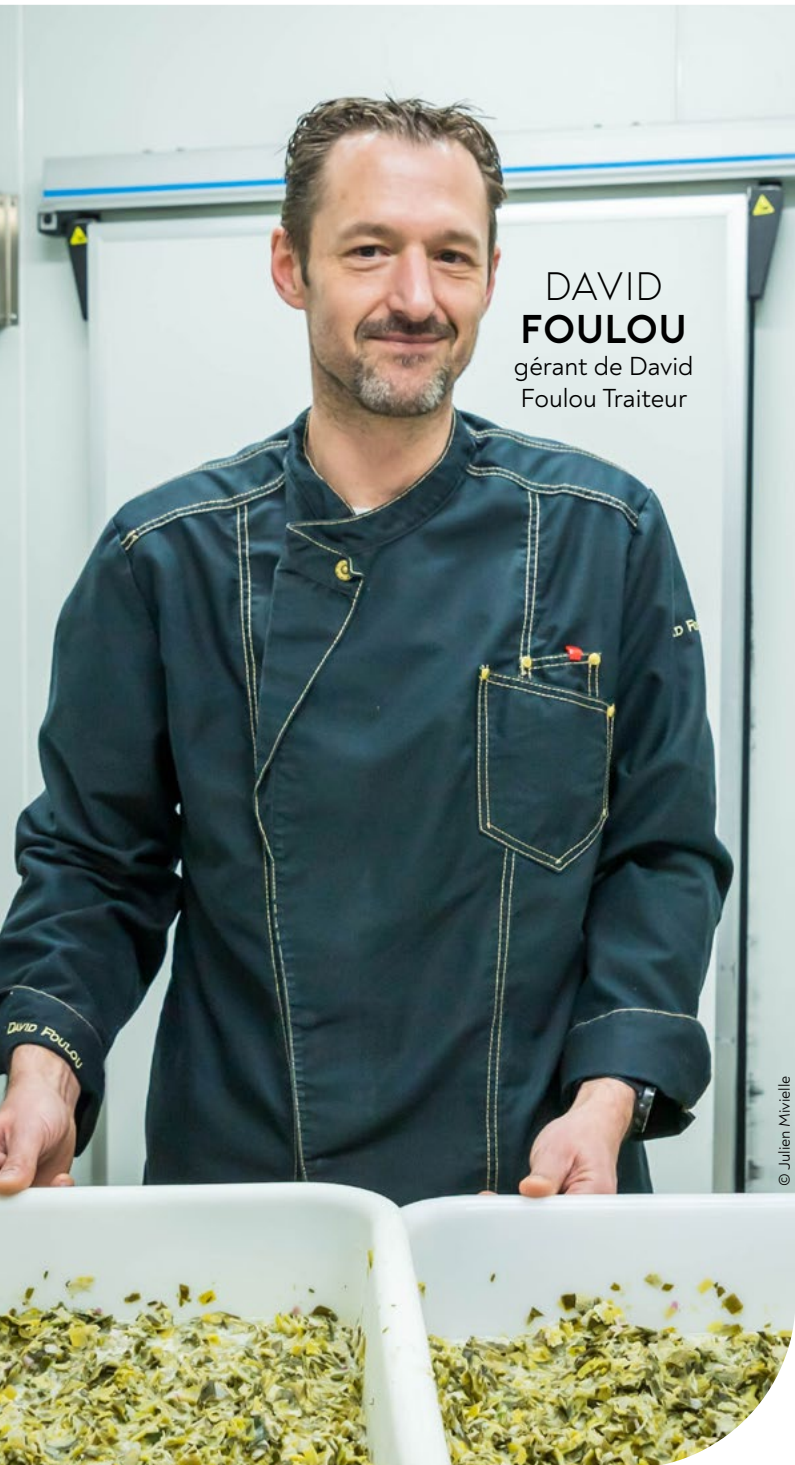
Électroménager MONT-DE-MARSAN : LA BOUTIQUE LESTRADE REPRISE PAR UN SALARIÉ

Cet hiver, cette institution montoise de l'électroménager depuis 1970 a changé de main. Salarié depuis 2009, Philippe Picot a repris, en SAS (Société à actions simplifiée) avec quatre de ses enfants, l'entreprise du 101 avenue Georges-Clemenceau, à Bernard Lestrade qui avait suivi les pas de son père dans la vente et la réparation d'électroménager et téléviseurs. « C'est un gros défi, je ne suis pas tout jeune — 60 ans — mais il n'y avait pas de repreneur et ça allait fermer sinon », explique le nouveau dirigeant qui a été suivi et formé pendant 10 mois par la chambre de métiers et de l'artisanat pour assurer ses nouvelles fonctions. Philippe Picot entend bien rester dans la continuité de la boutique cinquantenaire réputée pour son service après-vente et dépannage tous modèles, même sur ceux non vendus ici. Pour cela, il vient d'embaucher, fin février, un technicien dépanneur et antenniste.



Foulou Traiteur

La recette du succès



DAVID
FOULOU
gérant de David
Foulou Traiteur

Le traiteur marmandais vient de fêter ses 15 ans d'activité lors d'un anniversaire qui a rassemblé de nombreux acteurs économiques du territoire. Pour l'occasion, David Foulou revient sur les origines de sa vocation et son parcours.

Par Jonathan BITEAU

« J'avais 7-8 ans lors du baptême de mon frère et un traiteur est venu à la maison pour l'occasion. J'ai passé la journée avec lui et depuis, je me suis dit : c'est ça que je veux faire » : ainsi est née la vocation de David Foulou pour la cuisine et le plaisir de la partager.

PUR PRODUIT LOT-ET-GARONNAIS

Originaire de Montagnac-sur-Lède, David Foulou est né en 1976 à Fumel. Il est passé par le lycée hôtelier de Nérac pour son BEP puis bac cuisine. Un cursus initial qu'il a complété en 2012 par le titre d'Artisan obtenu à la Chambre de Métiers et le titre professionnel de Responsable de Petite et Moyenne Structure avec Sud Management. Après plusieurs expériences professionnelles en bars et restaurants, il se lance à son compte en 2007 en reprenant le petit local de l'épicerie Bozetti en plein centre de Marmande. David démarre avec de la vente à emporter et un peu de traiteur. La suite de l'histoire peut se résumer à des déménagements causés par des agrandissements successifs.

D'abord en 2009 sur les boulevards en face de la Banque de France puis en 2016 sur la zone de Saint-Pardoux-du-Breuil avec la construction d'un bâtiment



“ Un service de livraison a été mis en place : Marmande, Tonneins, Casteljaloux, Miramont-de-Guyenne sont desservis et un drive-in de collecte sur place fonctionne ”

dédié : « C'est là que l'entreprise a explosé, on a quasiment doublé le chiffre d'affaires. Très vite il a fallu faire un 2^e bâtiment et on y a installé notre société de location de vaisselle », se remémore-t-il.

8 SALARIÉS

Aujourd'hui David Foulou Traiteur emploie 8 salariés à l'année, sans oublier sa femme collaboratrice, Patricia, bien connue des entrepreneurs locaux puisqu'elle s'occupe du dispositif Initiative Garonne. L'entreprise peut répondre à tout type d'événementiel intérieur ou extérieur, professionnel ou particulier. Mais David Foulou Traiteur confectionne également des plateaux repas du lundi au dimanche midi et le soir sur demande. Un service de livraison a été mis en place : Marmande, Tonneins, Casteljaloux, Miramont-de-Guyenne sont desservis et un drive-in de collecte sur place fonctionne.

« PAS D'INQUIÉTUDE, DE LA PRUDENCE »

Si David Foulou a su traverser la période de crise sanitaire sans mettre en péril son activité, il estime que la situation actuelle est bien plus préoccupante : « Je n'ai pas d'inquiétude mais je suis prudent. On doit réaliser des devis pour des événements un an à l'avance

avec une volatilité des prix très forte. On a des projets en gestation mais on préfère patienter ». Et quand on lui demande ce qu'il faut lui souhaiter pour la suite, David répond simplement : « Fêter les 20 ans d'activité ensemble ! ».

“ « Depuis 2016, le chiffre d'affaires de l'entreprise a quasiment doublé » ”

UN MARATHONIEN AVERTI

Pilier de l'US Marmande Athlétisme avec sa femme Patricia, David court plusieurs fois par semaine et a déjà 6 marathons à son actif : Paris, New York, Madrid, Valence, Berlin et Rotterdam. Il devrait courir cette année le marathon du Médoc en septembre et celui de La Rochelle en novembre. « C'est une échappatoire qui me laisse le temps de réfléchir. C'est essentiel pour mon équilibre et je dirais même qu'aujourd'hui ça fait partie de ma semaine de travail », commente-t-il. ■



Villeneuvois UN NOUVEAU GÉRANT POUR LE CAMPING COMMUNAUTAIRE

Didier Bourgoïn, président d'Alpha Camping, et le Grand Villeneuvois ont signé le 16 mars une convention liant le groupe français à la collectivité pendant quinze ans. Seul candidat apportant les capacités techniques et financières suffisantes à la réalisation des missions dévolues dans le cadre de la concession de service public portant sur la gestion du camping Lot et Bastides, Alpha Camping porte un projet axé sur une véritable dynamisation des espaces à travers un aménagement pertinent et cohérent du camping et la capitalisation des espaces fonciers disponibles. Créé en 2013, Alpha Camping, qui assure la gestion de six campings en France, est donc le nouveau gérant du camping 3 étoiles de 7 hectares situé sur la commune de Pujols et composé de 85 emplacements nus, 14 mobil-homes et 12 chalets, un bar/restaurant et une piscine. L'objectif fixé pour 2026 est de classer le camping villeneuvois en 4 étoiles et d'augmenter la capacité d'accueil du site.

© D.R.



© YGA

Marmande-Casteljaloux LA VOIE VERTE SUR DE BONS RAILS

Selon le calendrier de Val de Garonne Agglomération, les travaux avancent bien et la voie verte sera entièrement ouverte pour l'été 2023. Fin 2022, l'ouverture du 1^{er} tronçon entre Samazan et Montpouillan avait déjà permis de connecter les itinéraires du canal des 2 mers à vélo et la Scandibérique à la forêt des Landes de Gascogne. En tout, la voie verte s'étendra sur 24 km, aménagés sur une ancienne voie ferrée. La partie val de garonnaise, longue de 11,4 km, a la particularité de comporter 26 ponts. Vert, bleu, orange, violet, rouge, jaune : tous auront leur touche de couleur à l'image de la palette de tout ce que le territoire a à offrir. Un tronçon qui permettra de relier la cité de la tomate au pôle touristique casteljalousain et à Center Parcs.

Lot-et-Garonne LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) reviennent cette année cette semaine jusqu'au 2 avril, autour du thème « Sublimer le quotidien ». Pour la seconde fois, l'événement met à l'honneur une région française et un pays européen : la Nouvelle-Aquitaine et l'Espagne. En Nouvelle-Aquitaine, l'événement est l'occasion d'ouvrir aux Néo-Aquitains les portes d'ateliers, d'Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV), d'établissements de formation, de musées et de monuments. Doté d'un programme particulièrement riche et festif, avec plus de 280 événements programmés, il permet de valoriser des savoir-faire précieux et de favoriser les échanges entre le public et les 900 professionnels des métiers d'art mobilisés pour cette édition. De la décoration à la mode, en passant par l'architecture, la restauration du patrimoine, la musique ou les livres, les métiers d'art sont présents partout.

En savoir plus sur :
www.journeesdesmetiersdart.fr



NICOLAS
MORTEMOUSQUE
président de France Prune

Lot-et-Garonne DU CHANGEMENT À LA TÊTE DE FRANCE PRUNE

Alors qu'elle s'apprête à fêter ses 60 ans cette année, la coopérative France Prune, qui commercialise la marque Maître Prunille (leader européen du pruneau d'Agen et des fruits secs), a annoncé que son nouveau président sera désormais **Nicolas MORTEMOUSQUE** qui occupait jusqu'alors le poste de vice-président du groupe depuis 2015. Âgé de 49 ans, ce pruniculteur (il s'occupe toujours de son exploitation) préside depuis 2019 le Bureau Interprofessionnel du Pruneau et le Syndicat du Pruneau d'Agen, depuis 2021. Il quittera ces deux dernières fonctions en juin prochain pour se consacrer aux projets France Prune/Maître Prunille et sera épaulé par Sébastien Crouzet, nommé au poste de vice-président, aux côtés de Marc Birau et Jérôme Cantin. Nommé en mars, Nicolas Mortemousque remplace Jacques Pomies, figure historique de la filière du pruneau, qui a mis fin à son mandat après 4 années à ce poste (2019-2023).



Agen UNE JOURNÉE DE RECRUTEMENT À L'AGROPOLE

La Technopole Agropole, en partenariat avec l'ensemble de l'écosystème autour de l'emploi et de la formation, lance la 8^e édition d'Agropole Recrutements, le 6 avril 2023, de 8 h 30 à 12 h 30, à l'Agropole. Cette année, près de 50 entreprises de toute la région se joignent à cette initiative pour présenter plus de 250 offres d'emploi en CDI, CDD, stage et alternance. Agropole Recrutements est maintenant le rendez-vous à ne pas manquer de l'emploi agroalimentaire. En effet, plus de 300 candidats sont attendus cette année. L'attribution d'une subvention par la Région dans le cadre de l'appel à projet régional « Initiatives Territoriales Pour l'Emploi » témoigne de l'intérêt suscité par ce concept reconnu comme un catalyseur pour stimuler la création d'emplois dans la région. De la production au marketing en passant par la comptabilité et la maintenance, ce sont plus de 80 métiers qui interviennent dans la grande chaîne qu'est l'agroalimentaire et qui sont recherchés lors d'Agropole Recrutements.



Lot-et-Garonne BILAN 2022 DE LA CCI

La chambre consulaire vient de publier son bilan d'activité pour l'année écoulée. En 2022, la CCI 47 c'est : 2 275 prestations de conseils en développement, plus de 1,5 M€ de subventions mobilisées pour les entreprises du territoire, 5 132 formalités réalisées au Registre du Commerce et des Sociétés, 516 entrepreneurs accompagnés dans leur projet. La CCI 47 s'affirme ainsi comme le 1^{er} réseau public de proximité, accélérateur de l'économie et de la croissance des entreprises au service des 19 000 commerçants, industriels et prestataires de services du Lot-et-Garonne.

En savoir plus sur www.cci47.fr

Lot LES VINS DE CAHORS FONT PEAU NEUVE

À la plateforme de marque de l'appellation, manifeste de sa singularité, s'ajoute le nouveau logo des Vins de Cahors. Cette identité visuelle veut attirer la considération des prescripteurs, des professionnels et des consommateurs. Comme une grappe organique, chacun des cinq grains symbolise l'originalité du Cahors : la rivière, les causses, la vigne, le malbec, les artisans. Pour le président, Pascal Verhaeghe, « c'est la première fois que la refonte entière de l'identité visuelle d'une appellation découle du travail de réflexion collective mené par une cinquantaine de vignerons de l'appellation, pendant plus de deux ans ». Le projet, débuté par une étude de notoriété, d'image et de perception, s'est poursuivi avec des ateliers autour de la notion d'identité (agences Sowine et Clair de Lune). Un motion design adapté aux différentes plateformes (Instagram, Youtube, Facebook...) servira pour « une campagne digitale à destination d'une cible jeune et connectée ».





Arnaud Thelier, responsable zone Nord et Lucien Georgelin, lors de la cérémonie de remise des prix des Saveurs de l'Année 2023 à Paris.

© D.R.

Lot-et-Garonne **GEORGIN SAVEUR DE L'ANNÉE 2023**

Lucien Georgelin continue de raffler trophées et récompenses pour ses produits. Cette fois, ce sont ses dernières recettes de confitures qui ont reçu le titre de Saveur de l'année 2023. Leurs points forts : des préparations moins caloriques, avec un indice glycémique bas, des fibres naturelles pour remplacer le sucre, des fruits minutieusement sélectionnés pour leur qualité gustative, des recettes sans aucun édulcorant, sans aucun produit artificiel, une recette qui allie bien-être et gourmandise, une fabrication française, en plein cœur du Sud-Ouest, avec une cuisson au chaudron en cuivre comme autrefois.

Agen **UNE FORMATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS**

L'Institut de formation des professionnels de santé (IFPS) vient de lancer sa première promotion en formation ambulancier à Agen afin de répondre à la demande des professionnels. Portée par les entreprises d'ambulances, l'IFPS et le centre hospitalier Agen-Nérac, la première promotion compte 19 élèves et se fixe l'objectif d'atteindre une cinquantaine de personnes formées tous les 6 mois dans les locaux de l'IFPS. Née d'une entente entre les différents acteurs des entreprises de transports de santé en Lot-et-Garonne, qui compte près de 500 professionnels (administratifs et roulants), cette formation entend répondre à une demande des transporteurs sanitaires urgents frappés par le manque de personnel. Par ailleurs, une formation d'auxiliaire ambulancier devrait voir le jour au troisième trimestre 2023.



© D.R.

Brasserie Aussau **Le Béarn** en **bouteilles**



La bière English IPA, de la brasserie paloise Aussau, vient d'être médaillée d'or au Concours Général Agricole de Paris. Une reconnaissance certaine pour la jeune entreprise, après seulement un an de brassage.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Son nom, comme son logo, ne trompe personne : la brasserie Aussau (Ossau, en occitan) porte le Béarn en étendard. Son fondateur, Florian Abadie, évoque « un ADN », qui coule dans ses veines comme dans ses bières. Peut-être est-ce là l'ingrédient secret de cette jeune brasserie, qui en tout juste un an a réussi le pari de se faire connaître non seulement chez elle, en Béarn donc, mais également sur l'ensemble du territoire français jusqu'à conquérir Paris et son Concours Général Agricole. L'English IPA, avec son « nez très fruité » et sa « belle amertume » selon le jury, est la seule bière médaillée d'or des Pyrénées-Atlantiques, des Landes et des Hautes-Pyrénées. Une distinction qui conforte l'équipe de la brasserie Aussau sur la qualité de sa production, par ailleurs uniquement en bio, mais également sur la suite à donner à cette aventure née il y a seulement un an à Pau.

“ « L'année dernière, nous avons brassé 2 000 hectolitres. Cette année, nous en brasserons 3 000 » ”

1 MILLION D'EUROS DE CA

« L'année dernière, nous avons brassé 2 000 hectolitres. Cette année, nous en brassons 3 000 », révèle Florian Abadie, qui annonce d'emblée la couleur. Si ce jeune trentenaire voit grand, il n'en a pas moins les pieds sur terre, au plus près d'un marché et d'un réseau dont il connaît tous les rouages. En 2017, alors qu'il est commercial chez Osmin depuis une dizaine d'années, il fonde le groupement de brasseurs Brasseurs Unis avec Lionel Osmin et Damien Sartori, qui importe et distribue des bières artisanales sur le marché français. Mais Florian Abadie songe de plus en plus à produire ses propres bières : « J'avais des idées de recettes, mais les brasseurs ne suivaient pas », se souvient-il.

SENS COMMERCIAL AIGUISÉ

Accompagné par les banques, sa société investit pour créer sa propre brasserie et développer « des bières qui plaisent avant tout aux consommateurs ». Parce que ce chef d'entreprise connaît aussi ses clients : « les Français aiment le malt, le côté sucré, le côté rondouillard dans la bière, qu'elle ait de la matière. C'est ce qu'on retrouve dans notre gamme traditionnelle ». Des bières qui plaisent, mais également d'autres plus pointues destinées davantage aux palais avertis, des prix raisonnables, un design et un marketing travaillés, un positionnement assumé et un sens commercial aiguisé : la brasserie Aussau n'a rien laissé au hasard et sa croissance le prouve. L'entreprise affichait l'an dernier un chiffre d'affaires de 1 million d'euro.

“ « Si tu es Béarnais,
tu bois béarnais ! » ”

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ FÛT

« Dans le monde de la bière, c'est en effet une belle progression, sachant que l'on vend nos bouteilles 1,50 euro et que l'on travaille très peu la grande distribution, excepté en local », reconnaît Florian Abadie, qui précise : « Aujourd'hui, nous travaillons avec 1 000 cavistes dont de grosses chaînes, à savoir Comptoir des Vignes, Intercaves et Nicolas ». Les 20 références de la brasserie Aussau sont ainsi distribuées sur toute la France, mais pour autant, Florian Abadie reste attaché à un objectif premier : s'imposer encore davantage ici, en Béarn. « Si tu es Béarnais, tu bois béarnais », sourit-il. Pour se donner les moyens de cette ambition, le chef d'entreprise vient tout juste de lancer l'activité fût inox destinée au CHR, aux associations et comités de fêtes, conscient d'être aux manettes de la seule brasserie locale à avoir « la capacité d'aller chercher des affaires avec du volume en fût ». Sur les 3 000 hectolitres qui seront produits cette année, 1 000 le seront ainsi en fûts.



DES PRIX ACCESSIBLES

La brasserie Aussau, qui compte aujourd'hui 7 salariés, grandit à vue d'œil malgré une conjoncture complexe. Mais ni la hausse du prix du verre ni l'augmentation du coût de l'énergie n'auront de retentissement sur le prix des bouteilles de la brasserie Aussau, selon le souhait de son dirigeant : « Nous avons choisi de miser sur le volume, ce qui nécessite des investissements coûteux. Mais si je fais deux fois plus de volume, l'impact de l'amortissement est moindre ». Et la répercussion sur le produit fini également. Un risque pris mais assumé par Florian Abadie, confiant : « Le consommateur paie nos bières moins de 3 euros et je ne veux pas passer au-dessus. J'ai envie qu'elles restent accessibles ». Le jeune homme sait définitivement parler à ses clients. Il leur réserve d'ailleurs une nouvelle bière, en prévision de la Coupe du monde de rugby : la Tricolore, déjà embouteillée, sera distribuée dans quelques jours. ■

UNE BRASSERIE ENGAGÉE

La brasserie Aussau s'attache à respecter plusieurs engagements, notamment dans une démarche zéro déchet. Leurs drêches, ces résidus céréaliers de production, sont données à la ferme Pau de vaches pour nourrir un élevage de porcs. Par ailleurs, pour proposer une gamme française 100 % bio, la brasserie utilise du malt français certifié agriculture biologique. Elle se fournira également bientôt en houblon auprès d'une houblonnière locale située à Orthez, pour l'heure en cours de certification.



Pau INSCRIPTIONS OUVERTES POUR LES GEODAYS

Les inscriptions pour participer et assister aux Geodays, la convention d'affaires internationale dédiée aux industries du sous-sol organisée par le Pôle Avenia, sont ouvertes. L'édition, qui aura lieu du 19 au 21 juin au Palais Beaumont, à Pau, aura pour thème « L'Europe du sous-sol en 2030 ». Elle mobilisera des acteurs du sous-sol pour répondre à l'enjeu d'une industrie européenne souveraine, comme le précise l'organisation : « Nous chercherons au travers de nos conférences et sessions thématiques à dessiner une feuille de route « Innovation du sous-sol » à l'horizon 2030. Que ce soit pour apporter des solutions de décarbonation, sécuriser les approvisionnements en ressources énergétiques et minières, gérer une ressource en eau aux multiples usages ou encore accompagner l'aménagement des territoires, les industries du sous-sol sont incontournables ».

Plus d'informations et inscriptions sur <https://geodays2023.b2match.io/>



Pau 8 START-UPS BÉARNAISES DISTINGUÉES

Après l'annonce de sa relabellisation le mois dernier, la French Tech Pau Béarn, présidée par Vincent Escudé, a organisé le concours « Golden Ticket » pour offrir la possibilité aux start-ups et TPE / PME de se rendre sur les grands salons internationaux et de gagner en visibilité. Les lauréats SR Concept et Mobi Akademy, Kibodo, Geeers et Dubuc Marketing, AIA, AVR Experience et Otami ont chacun reçu le fameux sésame, d'une valeur de 1 000 à 2 000 €, lors d'une soirée événement qui s'est déroulée ce jeudi 23 mars à l'hippodrome de Pau devant plus de 300 personnes. L'occasion également d'accueillir la cérémonie des Trophées des Entrep' Adour, ce programme d'entraînement à l'entrepreneuriat destiné aux étudiants des campus de Tarbes, Pau et Bayonne. Le lauréat Roule comme Aïta défendra son projet le 12 mai, à Paris, lors de la finale nationale.

Pau LE SALON CSE LE 6 AVRIL

Le Palais Beaumont accueillera le salon CSE Pau (appelé jusqu'à alors le Solutions CSE Pau), ce jeudi 6 avril. Ce rendez-vous des acteurs des CSE (CE - Comité d'entreprise) est l'occasion de rencontres et d'échanges entre élus de CSE, représentants du personnel et fournisseurs mais également de conférences et d'ateliers. Sept secteurs d'activités seront à l'honneur, représentés par plus de 50 exposants : avantages aux salariés ; chocolats, vins et gastronomie ; divertissements et billetterie ; fonctionnement du CSE ; missions économiques et sociales ; organisation d'événements et d'arbres de Noël ; vacances et voyages.

Plus d'informations sur www.solutions-cse.org



**PIERRE
BROSSOLET**
PDG d'Arverne
Group.

Pau
ARVERNE GROUP
POURSUIT SA CROISSANCE

Lithium de France, filiale du groupe Arverne basé à Pau et premier opérateur français indépendant de chaleur et de lithium géothermal, vient de finaliser une levée de fonds de 44 millions d'euros. L'augmentation de capital sera souscrite par ses principaux actionnaires, au premier rang desquels son fondateur, Arverne Group, Equinor Ventures et par un nouvel investisseur, Hydro. « Cette opération de financement en capital constitue une étape décisive et structurante pour le développement de Lithium de France. Son modèle économique a vocation à contribuer à la transition énergétique, à travers la fourniture de chaleur aux collectivités et de lithium géothermal, notamment au secteur automobile », souligne Pierre Brossolet, président de Lithium de France et PDG d'Arverne Group. Cette levée de fonds intervient par ailleurs quelques semaines seulement après l'achat de GéoRhin par l'entreprise paloise.

© Arverne Group

Bidos
RECRUTEMENT
MASSIF CHEZ SAFRAN

L'usine Safran Landing Systems de Bidos, près d'Oloron-Sainte-Marie, s'apprête à recruter pour faire face à une augmentation prévisionnelle de la charge en production et assemblage d'environ 35 % par rapport à 2022. Annoncées par la direction lors d'une réunion du comité social et économique, ces embauches concernent 56 CDI, ainsi que 30 contrats d'apprentissages et 40 postes en stages. D'ici la fin de l'année, le site haut-béarnais spécialisé notamment dans l'assemblage de trains d'atterrissage ou de pièces de rechange, devrait compter 780 salariés.



© Safran Landing Systems



Cécile Borg

Nouvelle présidente de l'Inter Réseaux

Récemment élue à la tête de cette association réunissant 15 associations socioprofessionnelles du Pays basque, Cécile Borg dirige un cabinet d'expertise comptable implanté à Anglet et à Salies-de-Béarn.

Par Vincent BIARD

Succédant à Sandrine Antoine, présidente de l'Inter Réseaux Pays Basque depuis 4 ans, Cécile Borg a été élue à la tête de cette association rassemblant les présidents (et un membre) de 15 associations* du Pays basque. La philosophie de l'Inter Réseaux Pays Basque est la mise en commun des synergies de chacun des réseaux membres afin d'animer le territoire. C'est en tant que présidente de l'association Femmes Chefs d'Entreprises Pays basque que Cécile Borg est membre de l'Inter Réseaux Pays Basque dont elle était trésorière. Pour son nouveau mandat de présidente, elle souhaite tout simplement maintenir l'objectif de l'association en « créant du lien entre les réseaux, les faire connaître mais aussi dynamiser la vie économique. »

DEUX CABINETS ET UNE SOCIÉTÉ

Expert-comptable et commissaire aux comptes, Cécile Borg dirige le cabinet Socoex qu'elle a créé à Anglet en 2008. L'année dernière, elle s'est associée pour ouvrir un second cabinet baptisé Socoex Béarn à Salies-de-Béarn. En tout début d'année, elle a lancé Socoex Formation avec Sylvie Parnet, hypnothérapeute installée à Saint-Jean-de-Luz. Socoex Formation réunit les compétences



CÉCILE BORG
Présidente de l'Inter Réseaux.

des deux associées pour proposer des formations sur des thématiques de comptabilité, de gestion ainsi que sur le bien-être au travail. Cet été, Cécile Borg abandonnera la présidence de l'association Femmes Chefs d'Entreprises Pays basque pour consacrer du temps à l'Inter Réseaux Pays Basque structuré autour d'un événement annuel majeur et de rencontres trimestrielles. ■

* Académie basque du sport, Club Créa 64, CPME 64, Conf'Tapas, DCF Bayonne Pays Basque, Dialogue social Pays Basque, Diriger au féminin, ECTI 64, Emploi Nouvelle Donne Pays Basque Landes, Étincelle, FCE Pays Basque Pyrénées-Atlantiques, Femmes 3000 Pays Basque, Jeune Chambre Économique du Pays Basque, 60 000 rebonds Nouvelle-Aquitaine, Rotary Club Saint-Jean-de-Luz Urrugne Ciboure.

Anglet LEVÉE DE FONDS RECORD POUR PURENAT

Avec 1,1 million d'euros recueillis auprès des fonds d'investissement Newfund et Family Office SkalePark, de plusieurs business angels, de la Bpi pour un total de 800 000 euros complétés par 300 000 euros de la Région Nouvelle-Aquitaine, la société PureNat réalise l'une des plus belles levées de fonds des startups du Pays basque. Créée en 2020 à Anglet par Natacha Kinadjian Caplat, docteure en physico-chimie des matériaux, PureNat a mis au point un matériau biomimétique breveté. Présenté comme le premier textile du marché capable de capter et détruire les polluants organiques de l'air, cette fibre 100 % durable est intégrable à de nombreux types d'installations fermées.

Associée à Manon Vaillant, ingénieure en biotechnologies, Natacha Kinadjian Caplat vise dorénavant la production de ce textile dépolluant. Reste à trouver à trouver un local au Pays basque. La levée de fonds servira aussi à renforcer l'équipe et à lancer la commercialisation des premières séries.



MANON VAILLANT
ET NATACHA
KINADJIAN CAPLAT

directrice générale
et fondatrice de PureNat

© PureNat



Biarritz LES LABORATOIRES DE BIARRITZ LEADER SUR LE SEGMENT BIO

Lancée sur la Côte basque en 2011 par Muriel et Jean-Marc Dubois la marque Laboratoires de Biarritz a été reprise par Bruno Collet en 2017. Elle commercialise ses produits cosmétiques certifiés bio qu'elle fabrique essentiellement au Pays basque et en Béarn. La société vient d'être reconnue comme leader du marché 2022 des soins réparateurs certifiés bio par GERS Data. Fournissant des données et des analyses pour le marché de la santé en France, GERS Data s'appuie sur un panel de 5 000 pharmacies et para pharmacies.

© Laboratoires de Biarritz



CHRISTOPHE
NICAUD
Directeur de
l'Adie Occitanie.

Adie Occitanie

Le coup de pouce capital

La création d'entreprise a marqué l'année 2022 et l'antenne régionale de l'association phare de l'entrepreneuriat populaire a financé 1 799 personnes à travers tout le territoire. Un bilan très positif qui se retrouve dans les Hautes-Pyrénées où 83 projets ont été soutenus.

Par Hermance HITTE

Certains podiums sont ceux sur lesquels personne ne souhaite trôner mais en termes de taux de pauvreté, l'Occitanie arrivait en 3^e position dans le classement 2022 de la France Métropolitaine. Si des zones urbaines sont réputées pour leur dynamisme, le territoire assez disparate n'offre pas toujours les mêmes chances d'inclusion et affiche un taux de 8,6 % de chômage. Devenir entrepreneur dans ce contexte apparaît

comme une solution professionnelle, la région est par ailleurs la 4^e plus dynamique dans la création d'entreprises, mais sans capital, le démarrage est parfois compliqué voire impossible... C'est là que l'Adie prend tout son sens. Depuis presque 35 ans, l'association finance et accompagne les créateurs d'entreprise en leur assurant des prêts et des primes dont un micro-crédit sans intérêt mais aussi « un accompagnement professionnel et personnalisé » comme le souligne Christophe Nicaud, directeur de l'Adie Occitanie.

83 FINANCEMENTS DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

L'antenne régionale a affirmé son rôle majeur en 2022 avec 1 799 personnes financées dont 1 298 entrepreneurs. Si la majorité est évidemment concentrée sur la Haute-Garonne avec 379 entreprises, les Hautes-Pyrénées ont participé à ce dynamisme économique où le financement en a concerné 83. L'agence départementale a accueilli 225 personnes et 33 ont bénéficié d'un micro-crédit mobilité : « Il a été établi pour accéder à l'emploi ou maintenir un emploi salarié, que ce soit acheter un véhicule, le réparer, passer le permis... », explique le directeur. Un bilan qui fait office de record pour l'Adie Occitanie qui a vu une augmentation de 5 % des entrepreneurs financés et a attribué 1 453 microcrédits professionnels soit l'équivalent de 4,5 millions d'euros et une progression de 13 % par rapport à l'an passé.

“ Un sur cinq a créé un emploi salarié ”

Sur l'ensemble du territoire, le financement global s'élève à 7,7 millions d'euros : « Tant sur le volet opérationnel que sur le volet financier, c'est très positif », souligne Christophe Nicaud. « Il y a eu un engouement pour l'entrepreneuriat, plus d'un million d'entreprises ont été créées en France en 2022 dont plus de 650 000 sous forme de micro-entreprises. Notre bilan s'inscrit dans la droite lignée de ce désir croissant. » Parmi les personnes financées, 49 % vivaient sous le seuil de pauvreté et 33 % percevaient les minima sociaux, 10 % vivaient en quartiers dits prioritaires, 26 % habitaient en zone de revitalisation rurale, 45 % étaient des femmes et 35 % avaient moins de 30 ans. Grâce à cette trésorerie de départ, ces nouveaux chefs d'entreprises ont non seulement amélioré leur condition mais aussi participé au dynamisme économique : un sur cinq a créé un emploi salarié. « La plupart des personnes préfèrent rester seules pour avoir avant tout un statut et faire vivre leur famille mais il y a des très belles réussites », précise Christophe Nicaud.

DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Le rôle de l'Adie ne se limite pas aux financements et en 2022, l'association a lancé des nouveaux dispositifs comme « 1 jour / 1 webinar » avec Pôle emploi pour aider les créateurs d'entreprise à construire, développer et financer leur projet, 650 en ont bénéficié. Des ateliers renforcés par « J2A-J'entrepris avec l'Adie », un accompagnement avec une pédagogie basée sur la pratique. La session pilote a été testée à Toulouse et, en 2023, elle sera déployée à plus large échelle. « La tournée de l'entrepreneuriat en zones rurales sera reconduite dès le printemps, c'est une agence mobile qui a sillonné des départements comme le Lot-et-Garonne ou le Gers pour aller à la rencontre des personnes en zones isolées », explique le directeur. En 2023, le renforcement du maillage territorial sera au cœur des initiatives avec des nouveaux lieux d'accueil et d'information, comme à Béziers et à Sète. « Afin d'être plus proches des entrepreneurs, de nouvelles actions seront également menées avec nos partenaires, notamment avec l'URSSAF Midi-Pyrénées », ajoute Christophe Nicaud.

LA MOBILITÉ FACE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'aide à la mobilité demeure un sujet qui se heurte au déploiement des Zones à Faible Émission, déjà en place à Toulouse et Montpellier : « La transition énergétique est une urgence absolue mais ces mesures excluent *de facto* les plus vulnérables et les petits entrepreneurs en les empêchant de circuler et d'exercer leurs activités. Même avec les aides, l'offre neuve est hors de portée pour nos publics », explique le directeur de l'association qui « milite pour étendre la Prime à la Conversion sur les plus bas revenus ». L'Adie propose de passer par ses services pour l'avancer et étudie même la possibilité de lancer son service de location de véhicules. Au cœur d'une économie cruciale, l'antenne régionale est fidèle à sa mission initiale : « On permet aux gens de réaliser leurs rêves, leurs passions et de rester maîtres de leur destin pour avancer dans la vie ». ■



L'ADIE OCCITANIE EN CHIFFRES

Première implantation en 1996
15 agences, 39 salariés et 72 bénévoles
En 2022, 1 799 personnes financées,
2 539 financements octroyés
1 453 microcrédits professionnels
pour 4,5 M€
504 microcrédits mobilité pour 1,8 M€
293 prêts d'honneur pour 600 K€
et 289 primes et avances remboursables
pour 800 K€

Lourdes Pop-up store devenu grand

Lancée comme un magasin éphémère, la Boutique des Pyrénées a connu un tel succès qu'elle va perdurer. La ville se retire du projet et le site change d'enseigne, c'est désormais Art des Pyrénées qui trône sur la vitrine.

Par Hermance HITTE

Elle devait être éphémère mais son succès va l'inscrire dans le temps : la Boutique des Pyrénées dédiée aux artisans de Lourdes et de sa vallée n'est plus un pop-up store mais bel et bien un commerce avec lequel compter. Une année aura suffi pour que les jolis talents trouvent leur clientèle pour le plus grand plaisir d'Aurélié Barroy, couturière et présidente de l'association Art de vivre : « Il n'y avait de boutique de ce type en ville, l'idée a été très bien accueillie. C'est vrai que pour faire des cadeaux originaux, par exemple, les gens reviennent de plus en plus à l'artisanat. Ils se lassent un peu de la grande distribution ». Céramiques, lainages, aquarelles, cadres à base de galets, savons bio, miel ou articles cousus main, le site regorge de petites merveilles originales qui ont su charmer les locaux mais aussi les touristes. Parrainée par la ville qui se retire désormais du projet comme cela était convenu, c'est désormais l'association qui va gérer le fonctionnement, changeant le nom de l'enseigne par la même occasion : « Boutique des Pyrénées est une marque déposée par la ville, nous devenons donc Art des Pyrénées », explique Aurélié Barroy.



LES OBJECTIFS ATTEINTS

Un envol qui réjouit Julien Lemaître, élu en charge du commerce : « Nous avons été sollicités à l'époque par des artisans qui souhaitent prolonger l'expérience des boutiques éphémères de Noël mais ne se sentaient pas en capacité de le faire en solo. Le projet symbolisait concrètement notre volonté de tout mettre en œuvre pour redynamiser le commerce local et de proximité, c'est tout naturellement que nous les avons soutenus ». Du bail locatif précaire, difficile à négocier rue de la Halle, aux procédures administratives en passant par la fabrique de l'enseigne, l'accompagnement a été une vraie réussite, que les chiffres confirment : « Fin décembre, le chiffre d'affaires se montait à 32 869 €, », précise l'élu. « C'est un excellent résultat sachant qu'en moyenne, la somme mensuelle est de 2 500 €, sans compter décembre qui a comptabilisé 9 500 € ». Les artisans continueront à accueillir eux-mêmes les clients en assurant chacun trois permanences par mois et personne ne parle mieux qu'eux de leurs savoir-faire... à part peut-être leurs créations. ■



Tarbes **LANCEMENT REUSSI POUR LES BOX BODYS D'UPÉ FAMILY**

C'est sur la plateforme de soutien Ulule qu'Upé Family, la marque tarbaise de vêtements en fibres recyclées pour enfants et adultes, a lancé le 13 mars dernier son projet de box bodys pour bébé. Une formule d'abonnement pour avoir « au bon moment, les bons bodys, à la bonne taille, adaptés à la saison et livrés chez soi ».

La solution a visiblement séduit, le projet qui proposait une première box d'essai mais aussi plusieurs formules d'abonnements a été financé en seulement 5 heures. Marine Attané et Olivier Bobichon, les fondateurs d'Upé Family, visent désormais les 400 %. Fidèles à l'esprit de l'entreprise, les bodys sont fabriqués à partir de coton recyclé et sont eux-mêmes 100 % recyclables : « Nous récupérons les bodys usagés en fin de vie pour les réintégrer au circuit en échange d'un bon d'achat sur le reste de notre vestiaire », souligne Marine Attané.

Tarbes **LA BRASSERIE KALON CÒR OUVRE SON BAR**

Adresse incontournable du quartier Marcadiou à Tarbes, la brasserie Kalon Còr est une des plus appréciées des amateurs de bières. Triplement médaillée au Salon International de Lyon, ses créations n'en finissent pas de séduire et depuis son ouverture en juin 2021, elle se développe sur plusieurs circuits de distribution, notamment les bars et les restaurants mais aussi à travers une gamme de 4 bières vendues dans la grande distribution. Jusqu'ici, pour découvrir les neuf spécialités permanentes de Sabine et Julien Huynh, on ne pouvait que les acheter, au magasin ou en ligne, depuis vendredi dernier il est enfin possible de les déguster dans la brasserie.

Elle a enfin obtenu la licence IV et c'est désormais dans un cadre aussi cosy que moderne que le *Brewpub* accueille ses clients. Une quarantaine de places assises, des bières brassés sur place, des gammes éphémères audacieuses qui suivent les saisons et toujours cette qualité qui a fait ses preuves, les Tarbais savent où fêter l'arrivée du printemps, avec une pression et sans pression.



Serge, conseiller Adie à Toulouse
et Camille, paysan fleuriste à Gragnague

Occitanie DES ATELIERS POUR LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

Dans le cadre de leur partenariat, l'URSSAF Midi-Pyrénées et l'ADIE Occitanie lancent leur deuxième campagne régionale conjointe pour informer et guider les entrepreneurs qui viennent de se lancer ou ont moins de 12 mois d'activité.

Jusqu'au 31 mars, des ateliers seront organisés dans chacun des départements en présentiel et pour ceux qui n'auront pas pu se déplacer, un webinar leur sera proposé le 18 avril. Dans les Hautes-Pyrénées, le rendez-vous avait lieu le 28 mars dans les locaux de la CCI de Tarbes. Après la présentation des deux entités organisatrices, les entrepreneurs bénéficieront d'un éclairage sur les dispositifs de financement et d'accompagnement, des conseils sur les formalités obligatoires, la protection sociale ou encore sur les conditions d'exercice. Un accueil individualisé sera également possible, autant de points essentiels pour « donner les clés de la réussite aux projets dès le début de la démarche » souligne l'ADIE.



Carnet

BIC CRESCENDO : FRANÇOIS LABORDE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Ecosystème entrepreneurial intégré installé à Tarbes, BIC Crescendo rassemble une couveuse d'activités, un centre d'affaires avec la pépinière d'entreprises et un fablab. Elle porte également un hub numérique avec la Mêlée Adour, fédération du digital du bassin de l'Adour, ainsi que le volet opérationnel de la French Tech des Hautes-Pyrénées. Adresse incontournable qui permet aux entrepreneurs de démarrer leur activité et de se développer, BIC Crescendo renforce son management et à compter du 1^{er} avril, c'est **François LABORDE** qui occupera la fonction de directeur du développement. Actuellement en poste au sein de l'Agence Régionale de Développement Économique en Occitanie en tant que responsable réseau pour Innover et Plan Entreprendre à Tarbes, il a également été secrétaire général du Comité Départemental de Développement Économique des Hautes-Pyrénées de 2002 à 2016.

Lourdes UN RALLYE DU CHOCOLAT EN VILLE

Les cinq artisans chocolatiers du centre-ville de Lourdes seront à l'honneur le 1^{er} avril. À travers un parcours aussi ludique que gourmand, ils vont ouvrir leurs boutiques mais surtout partager leurs talents à travers une expérience shopping pas comme les autres. Munis d'un passeport, de 10 heures à 18 heures, les clients devront d'abord suivre les jeux d'énigmes qui les aideront à trouver les chocolateries dans les artères de la ville. Chacune d'elles proposera aux participants une dégustation individuelle et personnalisée de leurs créations cacaotées et, au final, un concours célébrera la plus belle pièce ou scène du chocolat. C'est la 3^e année que le Choco Rallye est organisé et cette animation commerciale qui met en lumière le savoir-faire de ses artisans a connu un véritable succès lors de ses précédentes éditions.

CHOCO

Rallye
3^e édition

PARCOURS-JEU GOURMAND
ORGANISÉ PAR LA VILLE DE LOURDES
DÉGUSTATION & LOTS
100% CHOCOLAT À GAGNER

SAMEDI
1^{er} AVRIL

LOURDES
CENTRE-VILLE

10H00
18H00

Passeport gourmand à retirer à partir du 27 mars au service commerce ou à l'accueil de la mairie.

LOURDES
Cœur des Pyrénées
© D.R.



Tarbes BILLETTERIE SOLIDAIRE AU SALON DES SENIORS

Pour sa 7^e édition, le Salon des seniors mise sur les nouveautés mais aussi la solidarité. Le 1^{er} et 2 avril, c'est un rendez-vous enrichi d'un Forum des aidants qui sera proposé au Parc des expositions de Tarbes, organisateur avec la CCI des Hautes-Pyrénées. Avec plus de 70 exposants, associations et entreprises, les animations, conférences et ateliers autour du « mieux vieillir » seront bien présents mais cette année, les aidants actifs et/ou en devenir pourront rencontrer des professionnels et être guidés dans leur démarche. Face au contexte économique difficile, les organisateurs du salon ont décidé d'instaurer une billetterie solidaire afin que le plus grand nombre puisse profiter de l'événement. Chaque visiteur aura la possibilité de payer son entrée soit au tarif plein, à savoir 6 € par adulte, soit en faisant un don de denrées alimentaires de 2 kilos minimum dont l'ensemble sera remis aux Restos du Cœur.



**MARIE-PIERRE
BORDE**

The background features a stylized landscape with wavy lines in shades of blue, green, and pink, suggesting water and land. Several black birds are depicted in flight across the scene. The title 'L'eau en péril' is prominently displayed in the upper center.

L'eau en péril

Lequel d'entre nous s' imagine ouvrir le robinet de sa cuisine ou de sa salle de bain, un de ces prochains matins, ne rien voir couler et rester serein ? Et pourtant, nous avons à apprendre à vivre avec cette échéance. L'eau est un bien si précieux, c'est la vie...

Par Marie-Pierre BORDE,
médiateur conventionnel et judiciaire
Inscrite auprès des Cours
d'appel de Bordeaux et d'Agen

L'hiver qui se termine, nous a permis de mentalement nous éloigner de la saison de sécheresse que nous avons vécue l'été dernier, et à bien des égards traumatisante : incendies démesurés, absence d'eau, arbres qui sèchent sur pieds, inondations soudaines en cas de pluie, à cause des sols secs, difficultés à supporter les températures élevées... Les jours rallongent et les températures remontent. Quelques pluies nous rassurent, un peu, alors nous espérons. Qu'espérons-nous ? Nous espérons manquer de rien. Et surtout pas d'eau. Le manque d'eau potable, c'est ailleurs, loin, dans des pays pauvres où les peuples y seraient habitués. Lequel d'entre nous s' imagine ouvrir le robinet de sa cuisine ou de sa salle de bain, un de ces prochains matins, ne rien voir couler et rester serein ? Et pourtant, nous avons à apprendre à vivre avec cette échéance.

LE MOIS DE JUILLET 2022 LE PLUS SEC DE TOUS LES TEMPS

Le mois de juillet 2022 a été le plus sec enregistré en France, depuis les premiers relevés météorologiques. Il n'est tombé que 9,7 millimètres de précipitations, soit 80 % de déficit par rapport aux normales. Le printemps 2022 avait été sec. Cette année l'hiver a déjà été très sec et le printemps s'annonce de même. Le 5 août 2022, plus de 100 communes n'avaient plus d'eau potable. Les approvisionnements se sont faits par camions citernes.

RESTRICTIONS ET SEUILS LIMITES

Depuis le début de l'année 2023, des restrictions s'appliquent, en fonction des niveaux des réserves constatés. Des seuils limites sont fixés et diffèrent selon les départements. Ces niveaux sont mesurés en permanence par des stations automatisées. Dès que les niveaux limites sont dépassés, ce sont les préfets qui prennent des mesures de restriction

et en fixent une durée qui peut être renouvelée. Le ministère de la Transition écologique et solidaire nous propose de consulter une carte sur le site propluvia.developpement-durable.gouv.fr, pour connaître, par département et par commune, la situation, les restrictions décidées, le niveau d'alerte et les règles à respecter.

Au mois de mars 2023, ce sont 6 départements de métropole qui sont concernés par une vigilance sécheresse et des restrictions. À la fin du mois de février dernier, le ministre de la Transition écologique et solidaire, Christophe Bechu, a appelé les préfets, « à ne pas avoir la main qui tremble, pour prendre des arrêtés ». L'Occitanie, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la région sud sont pour l'instant, les régions principalement surveillées. La France compte 675 417 km² et ces trois zones représentent 173 835 km², soient 26 % du territoire : pour l'Auvergne-Rhône-Alpes 69 711 km², pour l'Occitanie 72 724 km² et pour la région sud 31 400 km².

“ En ce mois de mars 2023, plus du quart de la superficie de la France est concerné par les restrictions d'eau ”

Ce qui veut dire qu'au début du mois de mars 2023, c'est plus du quart de la superficie de la France, qui est concerné. Chaque commune d'un département de ces zones n'est cependant pas concernée de la même façon.

En cas de restriction d'eau, il existe quatre niveaux d'alerte : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise. Ces quatre niveaux définissent les règles de restriction à appliquer. Pour les particuliers, elles concernent l'arrosage des pelouses, l'arrosage des jardins potagers et des massifs floraux, le lavage des voitures, le remplissage des piscines privées, le nettoyage des toitures et façades, l'intervention en rivière.

- **En vigilance** : information des professionnels et des particuliers sur les risques de sécheresse, avec des conseils pour faire des économies d'eau. À ce niveau, il n'y a pas de restriction officielle, mais des économies sont nécessaires. C'est à chacun d'en décider.

- **En alerte** : une réduction des prélèvements d'eau à des fins agri-

coles, inférieure à 50 % doit être pratiquée. Pour les professionnels, les manœuvres de vannes peuvent être proscrites. Pour les particuliers, plusieurs pratiques peuvent être interdites.

- **En alerte renforcée** : la réduction des prélèvements à des fins agricoles est plus élevée, supérieure ou égale à 50 %. Pour les particuliers, les mesures sont renforcées.

- **En crise** : tous les prélèvements non prioritaires, y compris ceux à des fins agricoles sont interdits. Seuls les prélèvements pour la santé, l'eau potable et la salubrité sont autorisés. C'est une question vitale.

Des amendes sont prévues et les contrôles sont faits par la police de l'eau, qui agit sous l'autorité du préfet. Elles sont fixées par l'article R216-9 du code de l'environnement et vont de 1 500 euros à 3 000 euros, en cas de récidive... Autant dire que ces alertes appellent surtout à la conscience de chacun, pour respecter les règles. ■





La défiance de

La Médiation des entreprises a dressé le bilan de son activité en 2022. Certains tirent-ils profit de l'inflation ? En tout cas, la défiance grandit entre les entreprises, potentiellement au détriment de toutes, constate cette instance de Bercy.

Par Anne DAUBRÉE

« **U**ne année particulièrement difficile. » Le 9 mars, lors d'une conférence de presse en ligne, Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises, dressait le bilan de son activité en 2022. Dépendante de Bercy, cette instance aide les entreprises à régler leurs différends à l'amiable et met en place des dispositifs destinés à élaborer un climat de confiance au sein d'écosystèmes économiques (secteur du BTP, par exemple). Or, c'est un retour à la « défiance » que constate Pierre Pelouzet. Dans le contexte inflationniste, concernant les industriels du BTP ou les fournisseurs d'énergie, par exemple, « nous avons beaucoup entendu : ce sont des profiteurs de la crise, des voleurs... Ce leitmotiv crée de la défiance », constate le Médiateur.

Le contexte est loin d'être simple. Dans les faits, l'ampleur du phénomène des sur-marges serait tel que la BCE, Banque centrale européenne, s'en pré-

occupe. Lors d'une réunion interne de l'institution, début mars, une présentation a montré que les marges bénéficiaires des entreprises avaient augmenté plutôt que de diminuer dans la crise, d'après l'agence Reuters. Pour Pierre Pelouzet, il est « très compliqué » de mesurer l'ampleur du phénomène. « J'ai aussi vu des entrepreneurs qui ont diminué leur taux de marge pour pouvoir continuer à vendre », poursuit-il. Par ailleurs, et c'est le principe même de son action, pour la Médiation des entreprises, le dialogue demeure la seule issue possible à la crise. La viabilité d'une entreprise n'est possible que dans un écosystème vivant...

Originellement, l'action de la Médiation était plutôt concentrée sur les cas impliquant deux entreprises. Aujourd'hui, elle développe plusieurs types de démarches thématiques ou structurantes. Ainsi, elle a mis sur pied un comité de crise sur l'énergie réunissant les principaux fournisseurs et les organisations interprofessionnelles, dans le cadre du Plan de résilience.



“ « Nous avons beaucoup entendu : ce sont des profiteurs de la crise, des voleurs... » ”

retour

BTP ET COSMÉTIQUE

Par filière, plusieurs démarches sont en cours, accordant leurs membres sur la base de principes communs. « Notre rôle consiste à mettre en place les conditions d'un dialogue de confiance », synthétise Pierre Pelouzet. Dans le bâtiment, depuis 2021, une déclaration commune d'engagement sur les bonnes pratiques contractuelles et commerciales a été signée par plusieurs acteurs du secteur. Outil majeur de transparence, et donc de confiance, un dispositif d'analyse des coûts de production des matériaux de construction sera publié par l'Insee à partir d'avril prochain. Autre secteurs dans lesquels est intervenue la Médiation, la grande distribution, le nucléaire, l'aéronautique et la cosmétique.

En 2022, l'instance a aussi développé une autre logique avec le chantier des Jeux olympiques Paris 2024. Les parties prenantes se sont accordées sur une charte, sous la houlette de la Médiation. « Pour l'instant, nous avons eu assez peu de saisines. La mise en place du dispositif a donné un signal positif. Cet espace de dialogue remet de la confiance. Mais nous savons que les tensions sont devant nous », estime Pierre Pelouzet.

Cette année, la Médiation dresse un bilan positif d'une autre de ses activités, la promotion des achats responsables, via la charte et le label RFAR, Relations fournisseurs et achats responsables. « En 2020, avec la crise, nous avons constaté que les difficultés avaient sensibilisé les acteurs économiques à la nécessité de

« CE N'EST PAS LE MOMENT DE PAYER EN RETARD »

En matière de délais de paiement, la Médiation des entreprises constate un retour des tensions particulièrement au deuxième semestre 2022, alors que la situation s'était améliorée l'année précédente. « Ce n'est pas du tout le moment de payer en retard. C'est précisément maintenant que le besoin de trésorerie se fait sentir, en particulier pour les plus petites entreprises. Il serait souhaitable que les grandes entreprises fassent un effort particulier pour aider les PME à passer le cap », plaide le Médiateur.

changer. Aujourd'hui, nous voyons que les entreprises ont de plus en plus d'appétence pour nos outils. Pour le label, pourtant très contraignant, des candidatures arrivent au quotidien », témoigne Pierre Pelouzet. Le nombre de signataires du label a connu 30 % de croissance en 2022, pour atteindre 78 labellisés.

Mais à rebours de ces signaux encourageants, celui donné par l'activité de la Médiation en 2022 est inquiétant : elle a été sollicitée plus de 3 600 fois, davantage que le niveau d'avant crise. Et au-delà des chiffres, c'est la chronologie qui préoccupe. Après une stabilisation du nombre de dossiers au début de l'année, le second semestre a été marqué par un fort rebond. « La tension revient », prévient Pierre Pelouzet. ■

Je verrai toujours vos visages

RÉPARER

Dans un dispositif sécurisé, disposés en cercle, ils partagent leurs dramatiques expériences en toute quiétude. On retrouve Nassim, Issa et Thomas, auteurs de vols avec violence mais aussi Grégoire, attaqué chez lui lors d'un homejacking ; Nawelle, braquée dans le supermarché où elle est caissière et Sabine, traînée au sol en tentant de résister à un vol à l'arraché. Les premiers ont fait de la prison, les autres restent traumatisés des années après. De son côté, Chloé fait des démarches pour affronter celui qui fut son bourreau : son frère aîné... Jeanne Herry fait preuve de la même délicatesse que dans *Pupille* pour évoquer ce complément aux décisions de justice, créé en 2014, pour que des actes de violence dont on est responsable ou victime puissent être surmontés. La réalisatrice s'explique sur le choix de son nouveau sujet :

« Je suis tombée par hasard sur un podcast autour de ce processus. Ce qui m'intéressait était l'idée de réparation. Face à face, victimes et auteurs d'infraction peuvent échanger leurs émotions et tisser un nouveau rapport où l'empathie peut prendre le pas sur la peur. C'est un terrain de jeu très intéressant, le cadre idéal pour un film fort, avec des enjeux très relevés, des scènes d'action psychologiques, des espaces de dialogues, tout ce que j'aime. Cette réparation par le collectif était déjà au cœur de *Pupille*. »

Avant la première réunion, il y a des mois de préparation pour assurer un cadre apaisé. Un bâton pour la prise de paroles permet à chacun de se livrer tranquillement avant de le reposer pour permettre aux autres de donner leur témoignage sur ce qu'il a fait ou subi. Et ils se font dans un contexte qui ne doit rien au hasard :

« Ce système ne met pas de victimes en présence d'auteurs qui se diraient innocents de leurs actes. Ils doivent avoir une reconnaissance au moins partielle de leur culpabilité, et c'est indispensable pour que la confrontation avec les victimes puisse achever de les responsabiliser. Contrairement à la médiation, les victimes ne rencontrent pas leurs propres agresseurs mais des gens qui ont commis le même type d'infraction. La préparation est très longue. Elle peut prendre des mois, chaque participant est préparé en amont jusqu'à ce qu'ils soient prêts. »

Ces échanges modérés n'empêchent pas les explosions de colère des victimes ou les maladresses des coupables à la limite de l'insensibilité tant ils peuvent peiner à assumer leurs responsabilités. Pourtant, au final, ce sont d'importantes prises de conscience qui s'opèrent d'un côté comme de l'autre.

« Les victimes disent ce qu'elles ont à dire – leur détresse, leur colère – et, généralement, les agresseurs sont prêts à les entendre. Ils ont été préparés à cela. Ce n'est qu'après avoir exprimé leurs souffrances, qu'elles s'intéressent à leurs agresseurs et qu'elles découvrent



En salle le 29 mars
Un film de Jeanne Herry
Avec Adèle Exarchopoulos,
Dali Benssalah, Leïla Bekhti

Drame

leur dimension humaine et victimaire. Elles en arrivent à s'interroger sur leurs parcours et découvrent que ce sont des gens qui ont eux-mêmes subi des violences. Les auteurs reconnaissent les souffrances des victimes générées par leurs actes et les victimes redonnent aux auteurs leur humanité. Les résultats sont assez spectaculaires. J'ai cherché à comprendre pourquoi cette préparation des uns et des autres, puis ces quinze heures de rencontres, pouvaient aboutir au fait qu'à la fin, les participants se prennent dans les bras. Pourquoi ça marchait ? Tous ceux qui participent à ces expériences le résumant en disant que c'est puissant, très puissant. C'est un processus ultra dynamique. Tout le monde bouge, répare et se répare en réparant les autres. »

Pour faire vivre ces destins fracturés, Jeanne Herry a réuni une distribution de haut vol, dont Élodie Bouchez et Gilles Lellouche (nommés aux César pour *Pupille*) et sa mère Miou-Miou qui trouve son plus beau rôle depuis longtemps, celui d'une dame âgée recluse depuis qu'on a tenté de lui dérober son sac à main. Dali

Benssalah est l'ex-braqueur qui espère bénéficier d'une réduction de peine avant de s'investir sincèrement, Leïla Bekhti une jeune femme ravagée par le souvenir des coups portés contre elle et Fred Testot surprend dans le contre-emploi d'un drogué enfin prêt à résister à ses démons.

« Tous ont vécu ce film comme un challenge. Ils avaient beaucoup de textes, de longs monologues qui étaient de véritables petits morceaux de bravoure. La première à se lancer a été Leïla lors de la première réunion, un monologue de neuf minutes. Chacun à leur tour, ils s'applaudissaient, se soutenaient. Je savais qu'ils sauraient travailler un texte et y prendre du plaisir. »

Adèle Exarchopoulos, elle, est cette victime d'inceste, Chloe, impliquée dans un échange en petit comité :

« La scène avec son frère est le climax du film. Je la voulais ainsi. Elle devait être réparatrice pour la victime et l'être aussi pour le frère. Je ne sais pas ce que ce garçon va devenir mais il a compris des choses. Il va peut-être se mettre à bouger. Il y a un petit espoir... » ■

E-mail : annonces-legales@vie-economique.comPlateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com

La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
 - Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
 - Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
 - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
 - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 35 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 55 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 85 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

CAMPVIVAL
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Lieu-dit Lagrèze - La Grèze
24250 ST MARTIAL DE NABIRAT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à ST MARTIAL DE NABIRAT en date du 01/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CAMPVIVAL
Siège social : Lieu-dit Lagrèze - La Grèze - 24250 ST MARTIAL DE NABIRAT

Objet : création, location, achat, vente, gestion et exploitation de terrains de campings, parcs résidentiels de loisirs hôteliers ou non, résidences de tourisme et toutes unités d'hébergement touristique ; création, l'acquisition, l'exploitation, la prise ou la mise en location gérance de tous fonds de commerce ayant la même activité ; gestion de tous commerces attachés à l'exploitation d'un terrain de camping, notamment épicerie-alimentation générale, vente sous toutes ses formes de tous produits alimentaires et de toutes boissons, bar, restauration sur place et à emporter, location et négoce de cycles et de caravanes, activités de loisirs et sports, et plus généralement toutes prestations de services annexes ; organisation de spectacles vivants.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros
Gérance : Arnaud et Dorothée GAULTIER, demeurant tous deux Camping Le Convivial, Lieu-dit La Grèze 24250 ST MARTIAL DE NABIRAT

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis - La Gérance L23VE01962



OFFICE NOTARIAL DES
DEUX VALLÉES
DORDOGNE & VEZÈRE
Maître Bertrand GUILLAUME
24220 MEYRALS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Bertrand GUILLAUME, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «OFFICE NOTARIAL DES DEUX VALLÉES - DORDOGNE & VEZÈRE», titulaire d'un Office Notarial à MEYRALS (Dordogne), le 13 mars 2023, enregistré au service de l'enregistrement de Périgueux Dossier 2023 00021714 Réf. 2404P01 2023 N 00373, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **CEPES ET GIROLLES.**

Le siège social est fixé à : DAGLAN (24250), 2 chemin de la Levade.

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt dix-neuf (99) années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Les apports sont constitués de numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont :

- Monsieur François-Vivien LEROUX, demeurant à DAGLAN (24250) chemin de la Levade.

- Monsieur Grégory BOUDOU-RESQUE, Plaquist, demeurant à CASTELNAUD-LA-CHAPELLE (24250) lieu-dit La Traille.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis

Le Notaire. L23VE02531



SPE - SAS SR CONSEIL
82 rue de la Petite Eau - CS 80030
73290 LA MOTTE-SERVOLEUX
Tel. 04 79 25 19 18

SR CONSEIL
82 RUE DE LA PETITE EAU
73290 LA MOTTE-SERVOLEUX
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP en date à BOUNIAGUES du 16/03/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : EURL
Dénomination sociale : **Esprit carrelage & bains**

Siège social : 52 Grand Rue 24560 BOUNIAGUES

Objet social : Tous travaux de démolition, création et rénovation de salles de bains, Tous travaux de pose de revêtements céramiques, pierres, mosaïques, faïence et carrelage ; L'achat et la vente de tous matériels liés à l'activité ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS

Capital social : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Franck LAZZARI, demeurant 52 Grand Rue 24560 BOUNIAGUES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de BERGERAC.

Pour avis
Le Gérant

L23VE02557

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RAZAC SUR L ISLE du 21 Mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **L'AUTHENTIQUE**

Siège social : 6 rue de Bordeaux, 24430 RAZAC SUR L ISLE

Objet social : L'exploitation d'un hôtel-restaurant, restauration traditionnelle, sur place et à emporter, traiteur, organisation d'événements privés, et l'exploitation de licences de débit de boissons.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Valentin MORBELLI, demeurant 53 Boulevard Jean Jaurès 24110 ST LEON SUR L'ISLE

Monsieur Robin PETITBREUIL, demeurant 726 route de la Guéridonne 24110 ST LEON SUR L'ISLE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PÉRIGUEUX.

Pour avis
La Gérance

L23VE02599

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 20 mars 2023, à LA FORCE.

Dénomination : **HAPPY HOME TECHNIQUE.**

Forme : EURL.

Siège social : 74 bis rue de Picou, 24130 La Force.

Objet : Installations d'équipements thermiques et de climatisation, installations photovoltaïques, énergies renouvelables, installation adoucisseurs d'eau, menuiseries isolation, dépannage et toutes activités annexes se rapportant à l'objet social.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 8000 euros

Gérant : Monsieur Mickael HERMANT, demeurant 74 bis rue de PICOU, 24130 La Force

Gérant : Monsieur William Jean Henri MASSON, demeurant 295 Route de Baroneau, 87200 SAINT JUNIEN

La société sera immatriculée au RCS de Bergerac.

Pour avis.

L23VE02609



Etude de Maître Denis
PARISIEN, Notaire à SAINT
PARDOUX LA RIVIERE
(Dordogne)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Denis PARISIEN, Notaire à SAINT PARDOUX LA RIVIERE, (Dordogne), 36 Avenue Léon Sireyjol, le 9 mars 2023 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires et accessoirement le négoce de matériel de travaux publics

Dénomination : **LECHAT TP**

Siège social : SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE (24470) La Baticole.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Inaliénabilité des actions : Les associés fondateurs entendant que les actions soient négociables.

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTIÈME ET UN DÉCEMBRE de chaque année. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Président : Monsieur Clément EYMARD demeurant LA-CHAPELLE-FAUCHER (24530) lieu-dit Le bourg.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX

Pour avis

Le notaire.

L23VE02676

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laure GLO-RY, Notaire Associé à SANILHAC (24660), 53 Route de la Rampinsolle, Notre Dame de Sanilhac, le 23 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : «**CHEZ MADELEINE**».

Siège social : SIORAC-EN-PERIGORD (24170), 97 rue du Port.

Durée de 99 années

Capital social : CENT EUROS (100,00 EUR).

Apports en numéraire

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants de la société : Mme Madeleine Danaé TRIQUERE, dt à SIORAC EN PERIGORD (24170), 97 Rue du Port.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis

Le notaire.

L23VE02714

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-René LATOUR, Notaire à PERIGUEUX (24000), 27 Rue Gambetta, le 24 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : - la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail de tous immeubles et droits immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire

- la propriété et la gestion de tous portefeuilles de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, et de tous meubles meublants et objets mobiliers,

- la mise à disposition gratuite au profit de l'un ou des associés de tout ou partie des immeubles sociaux.

La dénomination sociale est : **B.R.E.**

Le siège social est fixé à : CUBJAC (24640), lieu-dit Le Pic.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR),

Les apports sont : Deux apports en numéraires d'un montant de SIX CENTS EUROS (600,00 EUR).

Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés. Toutefois interviennent librement les opérations entre associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Fabrice STEFANELLI et Madame Patricia STEFANELLI, née AUZARD, demeurant à CUBJAC (24640), lieu-dit Le Pic.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX (24000).

Pour avis

Le notaire.

L23VE02720

MODIFICATIONS

E.J.A.N.
Société en nom collectif au capital de 4 000 euros
Siège social : 1 Place de la mairie
33440 ST LOUIS DE MONTFERRAND
851 108 878 RCS BORDEAUX

Par décision du 9 mars 2023, l'AGE de la société E.J.A.N., SNC, a transféré le siège social au 28 Place de l'hôtel de Ville 24260 LE BUGUE à compter du 9 mars 2023 et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts et a décidé de supprimer de l'objet social les activités de bar, snacking, PMU, vente à emporter de sandwiches et boissons (licence IV) et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts. Ancienne mention : L'achat, exploitation d'un fonds de commerce de bar, tabac, vente de billet de loterie et jeux régis par la Française des jeux, PMU, presse et journaux, snacking, vente à emporter de sandwiches et boissons (licence IV), confiseries, article fumeurs, papeterie, articles cadeaux, souvenirs, relais colis et tous autres commerces de détail, sis et exploité à SAINT LOUIS DE MONTFERRANT (Gironde), 1 Place de la Mairie. Nouvelle mention : L'achat, l'exploitation d'un fonds de commerce de tabac, vente de billet de loterie et jeux régis par la Française des jeux, presse et journaux, confiseries, article fumeurs, papeterie, articles cadeaux, souvenirs, relais colis et tous autres commerces de détail, sis et exploité au BUGUE (Dordogne), 28 Place de l'hôtel de ville.

La Société, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 851 108 878 RCS BORDEAUX, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BERGERAC. Gérance : Mme Jocelyne RODRIGUEZ, demeurant 1 Place de la Mairie 33440 SAINT LOUIS DE MONTFERRAND, Pour avis

La Gérance

L23VE02205



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

RCBK BERGERAC

SASU au capital de 10 000 €
8 Route de la Rebière Haute - 24520 MOULEYDIER
921 508 586 RCS BERGERAC

L'AGE du 17/03/23 a décidé de transférer le siège social du 8, Route de la Rebière Haute - 24520 MOULEYDIER au 136 Avenue Charles de Gaulle - 24100 BERGERAC Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt sera effectué au RCS de BERGERAC. Pour avis

L23VE02511

ALTIRA PETO

Société civile immobilière
Capital : 1.000,00 €
Siège social : 1 Quai de la Navigation - 24500 EYMET
RCS BERGERAC : 902375831

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Philippe LOUTON, Notaire à Eymet (DORDOGNE), le 24 février 2023, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Ryon THORPE, né le 3 août 1992 à SHOREHAM (ROYAUME-UNI), demeurant à 9 rue Paul Bourgoïn 33140 VILLENAVE -D'ORNON, en qualité de nouveau co-gérant à compter du 24 février 2023 et ce pour une durée indéterminée en remplacement de Madame Aude GRANDCOIN, démissionnaire.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Pour avis et mention,

Le notaire,

L23VE02516

ALTER IDEM

Société civile immobilière
Capital : 1.000,00 €
Siège social : 28 route Lescoussou - 24500 EYMET
RCS BERGERAC : 901775973

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Philippe LOUTON, Notaire à Eymet (DORDOGNE), le 27 décembre 2022, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Ryon THORPE, né le 3 août 1992 à SHOREHAM (ROYAUME-UNI), demeurant à 9 rue Paul Bourgoïn 33140 VILLENAVE -D'ORNON, en qualité de nouveau co-gérant à compter du 27 décembre 2022 et ce pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Matthew FORSTER, démissionnaire.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Pour avis et mention,

Le notaire,

L23VE02529



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
BERGERAC

Cabinet d'expertise comptable
43 boulevard Victor Hugo 24100 - Bergerac
05 53 23 51 10
cabinet@bergerac-ecce.com

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL FARGES TAXI, SARL AU CAPITAL DE 10 000 euros. SIÈGE SOCIAL : 28 RUE DE LA BRÈCHE 24100 BERGERAC. 905 300 760 RCS BERGERAC. Par décision du 18/03/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 28 rue de La Brèche 24100 BERGERAC au 23 rue Pasteur 24100 BERGERAC à compter du 01/03/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis

L23VE02534

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



NOTAIRE & Associés 3.0.1
Associé Fondateur Groupe FRANCE NOTAIRE
Me Florent POTVIN

Dénomination : **AKANE**
Forme : Société civile immobilière
Capital : 1 372,04€
Siège : 29 Grand Rue à BERGERAC (24100)
Durée à la constitution : 99 ans
Apports en numéraire à la constitution : 9.000FRF soit 1.374,04€

Gérant : Guy François LISOIR, né PARCOUL, le 19 mai 1952, demeurant à SAINT AIGULIN (17360) 9 rue Besson Martin

Aux termes du Procès-Verbal d'assemblée générale du 12 janvier 2023, il a été convenu :

- que le siège social de la société AKANE, SCI au capital de 1.372,04€ ayant son siège à BERGERAC (24100) 29 Grand Rue, immatriculée RCS de BERGERAC 403 106 719, est transféré à SAINT AIGULIN (17360) 9 rue Besson Martin. Le RCS compétent devient SAINTES (17). L'article 4 est modifié en conséquence.

- de modifier l'objet social ainsi : «La société a pour objet : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. A titre accessoire, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général. La vente de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, des biens meubles dont la société serait propriétaire. Emprunter. Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.» L'article 2 est modifié en conséquence.

L23VE02553

Augmentation de capital - Transfert siège social

Dénomination : **L HABITAT GERARD**
SCI au capital de 1000 €
Siège social : Le Bourg 24350 LA CHAPPELLE-GONAGUET.
818688764 RCS de PERIGUEUX

Selon AGE du 01/03/2023, il a été décidé de l'augmentation du capital social d'une somme de 39 000 € par incorporation partielle de compte courant et création de 3 995 parts nouvelle et de transférer le siège social du Le Bourg 24350 LA CHAPPELLE GONAGUET à Chez Maxime Gérard Appt 1 2 Rue Daumesnil 24000 PERIGUEUX à compter du même jour. Les articles 4 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

Capital ancienne mention: 1 000 €. Capital nouvelle mention: 40 000 €. Pour avis
L23VE02572



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

MAGAJUSTE

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : 59 Chemin de Puyferrat
24650 CHANCELADE
794 438 960 R.C.S. PERIGUEUX

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date des 20 et 21 mars 2023, les associés ont nommé Sara SPEICH, demeurant 25 boulevard François Mitterrand - 24600 RIBERAC, en qualité de cogérante, à compter du 26/03/2023, et pour une durée indéterminée. Pour avis, la gérance
L23VE02573

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **MENUISERIES PROMIT.**
Forme : SARL.
Capital social : 8000 euros.
Siège social : JEAN MARIE PROMIT, 24130 PRIGONRIEUX.
483010781 RCS de Bergerac.

Aux termes d'une décision en date du 21 février 2023, l'associé unique a décidé, à compter du 21 février 2023, de transférer le siège social à 20 Rue du Commandant Pinson, 24130 Prigornieux.

Mention sera portée au RCS de Bergerac.
L23VE02576

TOPOGRAPHIE CONCEPT 3D

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 € porté à 7 000 €
Siège social : Maison du Beausoleil, lieudit La Bastide, 24240 MONESTIER 900 812 249 RCS BERGERAC

Par décision du 31 décembre 2022, l'associé unique a décidé :

- une augmentation du capital social de 2000 € par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
Capital social : 5 000 €
Nouvelle mention :
Capital social : 7 000 €

- de transférer le siège social du Maison du Beausoleil, lieudit La Bastide, 24240 MONESTIER au 7 rue du bac 24680 GARDONNE à compter du 1^{er} janvier 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance
L23VE02592



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

SNC EMERY ARMANDY

SNC au capital de 10000 €. Siège social : 3, rue Berggren 24100 BERGERAC. RCS BERGERAC 912852670

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/11/2022, il a été décidé de nommer M ARMANDY Nicolas demeurant 5, rue Marcel Pagnol 24100 BERGERAC en qualité de Co-Gérant à compter du 21/11/2022. Modification au RCS de BERGERAC.
L23VE02598



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mars 2023, les associés de la Société VADJONE, SCI au capital de 2.000 euros, dont le siège social est sis 17 Vallon du Fournet 24110 SAINT ASTIER, 537 592 727 RCS PERIGUEUX, ont pris les décisions suivantes :

- Le siège social est transféré sis 444 Chemin de Brioullaud 24110 SAINT ASTIER, à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis
L23VE02606

VAP

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 €
Siège social : ROND POINT DE L'ANCIENNE GARE ROUTE DE SETE, BALARUC-LES-BAINS (34540), à Cents 161 chemin du Queyrat - 24520 COURS DE PILE.

Suivant décisions de l'associé unique du 22 novembre 2022 :

- Le siège social a été transféré, à compter du 02/05/2022, de ROND POINT DE L'ANCIENNE GARE ROUTE DE SETE, BALARUC-LES-BAINS (34540), à Cents 161 chemin du Queyrat - 24520 COURS DE PILE.

- il est procédé à l'extension de l'objet social à : Travaux divers de rénovation.

Le gérant : Monsieur Patrick VERDEL domicilié à BALARUC (34540) 10 rue des Poiriers. En conséquence, les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Montpellier et Bergerac

Pour avis, la gérance
L23VE02612

PRIMO

SAS au capital social 10 000 €
Siège social : 4 Rue HAUTE SAINT GEORGES 24000 PERIGUEUX 829995604 RCS de Perigueux.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Selon décision du 09/03/2023, l'associé unique a décidé, à compter du même jour de transférer le siège social au 5 Avenue de la République 24750 Boulazac Isle Manoire et de modifier les statuts. Mention sera portée au RCS de Perigueux. Pour avis
L23VE02655

HOLDING BOREAL

SAS au capital social 1 000 €
Siège social : 4 Rue Haute Saint Georges 24000 PERIGUEUX.
887637130 RCS de Perigueux.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Selon décision du 9/03/2023, le président a décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social au 5 Avenue de la République 24750 Boulazac Isle Manoire et de modifier en conséquence les statuts. Mention sera portée au RCS de Perigueux. Pour avis
L23VE02664



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

EARL TRANSFORMEE EN GAEC

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 janvier 2023, les associés de la Société LES PINQUELIES, EARL au capital de 258.870 euros, dont le siège social est sis 1281, route du Chaland - Le Codert 24470 CHAMPS ROMAIN, 424 168 243 RCS PERIGUEUX, ont pris les décisions suivantes :

La transformation de l'EARL LES PINQUELIES en GAEC à compter du 22 février 2023 sans création d'un être moral nouveau, et l'adoption du texte des

statuts qui régiront désormais le groupement.

L'objet de la société a été préalablement modifié. Il devient désormais :

- Ce groupement a pour objet l'exploitation des biens agricoles apportés ou mis à sa disposition par les associés, achetés ou pris à bail par lui, et, généralement, toutes activités se rattachant à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et soient conformes aux textes régissant les GAEC.

- La réalisation de cet objet ne peut avoir lieu que par un travail fait en commun par les associés dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial.

Son siège social reste fixé au 1281, route du Chaland - Le Codert 24470 CHAMPS ROMAIN.

Sa dénomination est GAEC LES PINQUELIES.

Sa durée demeure inchangée.

Son capital social est fixé à la somme de 258.870 €. Il peut être augmenté ou réduit par décision collective des associés prise conformément à l'article 17 des statuts. Il ne peut être inférieur à 1 500 €.

La durée de l'exercice social en cours qui sera clos le 31/03/2023 n'a pas à être modifiée du fait de l'adoption de la forme de GAEC.

Avant sa transformation en GAEC, l'EARL était gérée par :

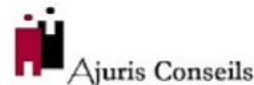
- Monsieur Patrick FAURE, né le 15/04/1967, demeurant 1281 route du Chaland - Le Codert 24470 CHAMPS ROMAIN

- Monsieur Nicolas FAURE, né le 21/07/1999, demeurant 1281 route du Chaland - Le Codert 24470 CHAMPS ROMAIN

Le GAEC sera géré par les mêmes gérants.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis
L23VE02668



Société d'Avocats - LIMOGES
Suivant acte SSP du 24/02/2023, les associés de la société DIMENSION 3, SARL au capital de 8.000 €, dont le siège est au Lieu-Dit Le Tourmier - 24700 SAINT REMY, immatriculée au RCS BERGERAC n°481 634 806, ont décidé de transférer le siège 17 Rue du Professeur Démons - 33000 BORDEAUX, à compter de ce jour.
L23VE02688

Dénomination : **SARL SANI-CA**

Capital social : SARL (à associé unique) au capital de 45 000 euros

Adresse du siège social : BOULAZAC - 24750- 17 rue Pierre Cot

Numéro registre du commerce et des sociétés (RCS) : PERIGUEUX 539 757 450

Par décision de l'associé unique en date du 30/09/2022, il a été décidé par le gérant de transformer la SARL dénommée ci-dessus en SAS, sans création d'un être moral nouveau. Cette décision prend effet à compter du 30/09/2022. Il a été adopté le texte des statuts, modifiés en conséquence, qui régiront désormais la société SANI-CA.

Son objet social, l'adresse de son siège social, sa durée ainsi que la date de clôture de son exercice restent inchangés.

La dénomination de la société devient : SANI-CA.

La Présidence est assurée par Monsieur Alain Gilbert Eugène HISSUNG, demeurant à BOULAZAC -24750- 17 rue Pierre Cot, Président.

Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

La Présidence.
L23VE02716

ABONNEZ VOUS

PATRICK GELBART
Société d'exercice libéral par actions
simplifiée de pharmaciens
au capital de 595.000 euros
Siège social : 22 Avenue Paul Doumer -
24100 BERGERAC
418 237 475 RCS BERGERAC

L'associé unique, par une décision
du 20/01/2023 a nommé, à compter du
31/12/2022, en qualité de commissaire
aux comptes titulaire, la société MAZARS,
société anonyme à Directoire et Conseil
de surveillance, au capital de 8 320 000
euros, dont le siège est sis Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault 92400 COURBE-
VOIE, 784 824 153 R.C.S. de NANTERRE,
qui dispose d'un établissement sis 61,
Quai de Paludate 33800 BORDEAUX, en
remplacement de la société MAZARS FI-
GEOR (443 457 841 R.C.S. BORDEAUX),
suite à fusion simplifiée. Modification au
R.C.S. de BERGERAC

L23VE02729

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE DISSOLUTION

La Société **FLORALY'S**, SARL au capi-
tal de 80.000 euros, dont le siège social
est 3 chemin du Général Malleterre 24100
BERGERAC, 340 850 932 RCS BERGE-
RAC, a été dissoute par déclaration en
date du 24 mars 2023 souscrite par l'as-
sociée unique la Société B.M. FINANCES,
SARL au capital de 495.110 euros, dont le
siège social est 3 chemin du Général Mal-
leterre 24100 BERGERAC, 433 294 931
RCS BERGERAC.

Cette déclaration de dissolution sera
déposée au Greffe du Tribunal de Com-
merce de BERGERAC.

Conformément aux dispositions de
l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et
de l'article 8, alinéa 2, du décret no 78-
704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la
Société FLORALY'S peuvent former op-
position à la dissolution dans un délai de
trente jours à compter de la publication du
présent avis.

Les oppositions doivent être présen-
tées devant le Tribunal de Commerce de
BERGERAC.

Pour avis

L23VE02750

« DEPRE PROVENZANO »
SARL transformée en SAS
Au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 49 avenue de Limoges -
Pierre Brune
24450 MIALET
325 298 537 RCS PERIGUEUX

Le 20/03/2023, l'AGE statuant dans les
conditions prévues par l'article L. 227-3
du Code de commerce, a décidé la trans-
formation de la Société en société par ac-
tions simplifiée à compter du même jour,
sans création d'un être moral nouveau et
a adopté le texte des statuts qui régiront
désormais la Société.

La dénomination de la Société, son
objet, son siège, sa durée et les dates
d'ouverture et de clôture de son exercice
social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme
de 15 244,90 euros.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET
DROIT DE VOTE** : Tout associé peut par-
ticiper aux assemblées sur justification de
son identité et de l'inscription en compte
de ses actions. Chaque associé a autant
de voix qu'il possède ou représente d'ac-
tions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La
cession d'actions au profit d'associés ou
de tiers doit être autorisée par la Société.
Les fonctions du gérant ont pris fin,
la direction et la représentation de la so-

ciété étant désormais assurées par un
président, Monsieur Jean-Luc DEPRE,
demeurant PERIGUEUX (24000), 13 Rue
Carnot.

Pour avis

L23VE02755



COIFFURE MORGANE
SARL au capital de 5 000 €
9 rue Saint Roch - 24700 MONTPON-
MENERSTOL
RCS PERIGUEUX 485 042 733

Par décision du 09/03/2023, la gérante
a constaté la réalisation de la réduction
de capital social, décidée par l'AGE du
10/01/2023, d'une somme de 2 450 €
par voie de rachat et d'annulation de
245 parts sociales. Le capital social est
désormais fixé à la somme de 2 550 €. L'article
8 des statuts a été modifié en
conséquence. Mention sera faite au RCS
de PERIGUEUX.

L23VE02757

DISSOLUTIONS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **AGENCEMENTS ET
DECORATION D'INTERIEUR.**

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 8000 euros.

Siège social : LE BOURG, 24530
QUINSAC.

479422263 RCS de Perigueux.

Aux termes d'une décision en date du
15 décembre 2022, l'associé unique a
décidé la dissolution anticipée de la so-
ciété à compter du 15 décembre 2022.
Monsieur Christian BOYER, demeurant 7
rue des Courbes 50530 Dragey Ronthon a
été nommé liquidateur et lui a conféré les
pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège
social, adresse où doit être envoyée la
correspondance.

Pour avis.

L23VE02558

ELLAN VANNI

Société civile Immobilière
au capital de 101 700 euros
Siège social : Impasse du Château - 24600
RIBERAC
Siège de liquidation : Impasse du Château
- 24600 RIBERAC
818.163.388 RCS PERIGUEUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire
réunie le 21 mars 2023 a décidé la disso-
lution anticipée de la Société à compter de
ce jour et sa mise en liquidation amiable
sous le régime conventionnel dans les
conditions prévues par les statuts et les
délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mon-
sieur Keith HELLOWELL, demeurant SAN
CARLOS, FIQQ 1ZZ (Falkland Islands),
pour toute la durée de la liquidation, avec
les pouvoirs les plus étendus tels que
déterminés par la loi et les statuts pour
procéder aux opérations de liquidation,
réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a au-
torisé à continuer les affaires en cours et à
en engager de nouvelles pour les besoins
de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Im-
passe du Château - 24600 RIBERAC.
C'est à cette adresse que la correspon-
dance devra être envoyée et que les actes
et documents concernant la liquidation
devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquida-
tion seront déposés au Greffe du Tribunal
de commerce de PERIGUEUX, en annexe
au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE02605

ADMANA IMMO.

SCI en liquidation au capital social de
1000 €
Siège social : Route DES FIEUX, 24430
ANNESSE ET BEAULIEU.
512 148 511 RCS de Perigueux

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE du 15/12/2022 a décidé la dis-
solution anticipée de la Société à com-
pter dudit jour et sa mise en liquidation
amiable sous le régime conventionnel.
Elle a nommé comme liquidateur M Oli-
vier TREFFEL, demeurant Route des
Fieux Impasse Les Grandes Terres 24430
ANNESSE ET BEAULIEU pour procéder
aux opérations de liquidation et parvenir à
la clôture de celle-ci. Le siège de la liqui-
dation est fixé Route des Fieux Impasse
Les Grandes Terres 24430 ANNESSE ET
BEAULIEU, adresse à laquelle la corres-
pondance devra être envoyée et les actes
et documents notifiés. Les actes et pièces
relatifs à la liquidation seront déposés au
RCS de PERIGUEUX. Pour avis

L23VE02638

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **CAMPING D'AUBE-
ROCHE.**

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 15000 euros.

Siège social : 100 Route DU ROC LE
CHANGE, 24640 BASSILLAC ET AUBE-
ROCHE.

539060798 RCS de Perigueux.

Aux termes de l'assemblée générale
extraordinaire en date du 15 décembre
2022, les associés ont décidé la disso-
lution anticipée de la société à compter
du 15 décembre 2022. Madame Nathalie
CAUCHETEUR, demeurant Lieudit Les-
curas 24640 Cubjac Auvézère Val d'Ans a
été nommé liquidateur et lui a conféré les
pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à
l'adresse du liquidateur, adresse où doit
être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23VE02640

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **CAUCHETEUR-
SOYEZ.**

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 5000 euros.

Siège social : 195 Route DU ROC LE
CHANGE, 24640 BASSILLAC ET AUBE-
ROCHE.

539114868 RCS de Perigueux.

Aux termes de l'assemblée générale
extraordinaire en date du 15 décembre
2022, les associés ont décidé la disso-
lution anticipée de la société à compter
du 15 décembre 2022. Monsieur Pascal
CAUCHETEUR, demeurant Lieudit Les-
curas 24640 Cubjac Auvézère Val d'Ans a
été nommé liquidateur et lui a conféré les
pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à
l'adresse du liquidateur, adresse où doit
être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23VE02645

GPP

SCI en liquidation au capital social 500 €
Siège social : 15 Rue du Maréchal Fayolle
24100 BERGERAC.
908605488 RCS de Bergerac.

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE du 15/12/2022 a décidé la dis-
solution anticipée de la Société à com-
pter dudit jour et sa mise en liquidation
amiable sous le régime conventionnel.
Elle a nommé comme liquidateur M Azouz

LAHMADI demeurant 15 Rue du Maréchal
Fayolle 24100 BERGERAC pour procéder
aux opérations de liquidation et parvenir à
la clôture de celle-ci. Le siège de la liqui-
dation est fixé 15 Rue du Maréchal Fayolle
24100 BERGERAC adresse à laquelle la
correspondance devra être envoyée et les
actes et documents notifiés. Les actes et
pièces relatifs à la liquidation seront dé-
posés au RCS de BERGERAC. Pour avis

L23VE02646

CLÔTURES

RIC-SERVICES

Société à responsabilité limitée en
liquidation
au capital de 160 000 euros
Siège social : 23 Route Maine de Biran
24520 ST SAUVEUR
Siège de liquidation : 23 Route Maine de
Biran 24520 ST SAUVEUR
424.807.857 RCS BERGERAC

L'Assemblée Générale réunie le 23
février 2023 au 23 Route Maine de Bi-
ran - 24520 ST SAUVEUR a approuvé le
compte définitif de liquidation, déchargé
Monsieur Damien RICAUD, demeurant
23 Route Maine de Biran 24520 ST SAU-
VEUR, de son mandat de liquidateur,
donné à ce dernier quitus de sa gestion
et constaté la clôture de la liquidation à
compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront dé-
posés au greffe du Tribunal de commerce
de BERGERAC, en annexe au Registre du
commerce et des sociétés et la société
sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE02569

ADMANA IMMO.

SCI en liquidation au capital social 1 000 €
Siège social : Route Des Fieux 24430
ANNESSE ET BEAULIEU.
512148511 RCS de Perigueux.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'AGE du date du
28/02/2023, les associés ont approuvé
les comptes de liquidation, donné quitus
au liquidateur M Olivier TREFFEL de-
meurant Route des Fieux Impasse Les
Grandes Terres, 24430 Annesse et Beau-
lieu et prononcé la clôture de liquidation
de la société. La société sera radiée du
RCS du PERIGUEUX.

Le liquidateur

L23VE02653



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GERCO

Société civile au capital de 7 623 €
177, rue des Reyssoix Bas - 24350 LA
CHAPELLE-GONAGUET
321 993 164 RCS PERIGUEUX

L'AGO du 06/03/23 a approuvé le
compte définitif de liquidation établi au
31/01/23, a déchargé Mme Ginette GER-
VAISE de son mandat de liquidateur, a
donné à cette dernière quitus de sa ges-
tion et a constaté la clôture de la liqui-
dation au 31/01/23. Les comptes définitifs
établis par le liquidateur sont déposés au
GTC de PERIGUEUX. Pour avis.

L23VE02698

ABONNEZ VOUS

LOCATIONS GERANCES



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

RCKB BERGERAC

SASU au capital de 10 000 €
8 Route de la Rebière Haute - 24520
MOULEYDIER
921 508 586 RCS BERGERAC

Aux termes d'un SSP en date du 08/03/23, la SASU **BURGER KING RESTAURATION**, au capital de 39 388 000€, située au 34 rue Mozart, immeuble le Cassiopée - 92110 CLICHY, 801 363 227 RCS NANTERRE, a donné en location gérance à la société **RCKB BERGERAC** un fonds de commerce de restauration rapide situé au 136 Avenue Charles de Gaulle - 24100 BERGERAC à compter du 08/03/23. Pour avis

L23VE02537

FONDS DE COMMERCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Benoît PELISSON, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée «LATOUR ET ASSOCIES, NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à PERIGUEUX (Dordogne), 27 rue Gambetta, à PARIS (8^{ème} arrondissement) 118, rue la Boétie et à BORDEAUX (Gironde) 5 rue Vauban, le 28 février 2023, enregistré à PERIGUEUX, le 9 mars 2023, N° 2404P01 2023 00333, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **Pierre Renard Catering**, dont le siège est à TOURTOIRAC (24390) 3 place de la Liberté Le Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 910444322 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

A :

La Société dénommée **BISTRO LE PASSAGE**, dont le siège est à TOURTOIRAC (24390) 3 place de la Liberté, identifiée au SIREN sous le numéro 949120091 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de restauration traditionnelle et restauration rapide sur place sis à TOURTOIRAC (24390) 3 Place de la Liberté, connu sous le nom commercial «BISTRO LE PASSAGE».

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT ET UN MILLE CINQ CENTS EUROS (21500,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'étude du notaire rédacteur des présentes ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE02725



Maître Laurent BOUET
NOTAIRE
67 rue du 4 septembre
24290 MONTIGNAC-LAS-CAUX

Suivant acte reçu par Me Laurent BOUET, le 17 mars 2023, enregistré au SPFE à PERIGUEUX ,

La société dénommée **AU COCORICO**, Société par actions simplifiée, au capital de 1.000 € siège social HAUTEFORT (24390), La Genèbre, RCS PERIGUEUX n° 839 204 773,

A cédé à la société dénommée **L'EAU CLAIRE**, Société à responsabilité limitée,

au capital de 5.000 € siège social HEYRIEUX (38540), 36 lotissement Le Colombier, RCS VIENNE n° 949 285 779.

Un fonds de commerce de Hôtel Bar Restaurant, exploité à HAUTEFORT, département de la Dordogne, lieudit Les Pradelles, 395 La Genèbre, connu sous le nom de Au Périgord Noir.

Moyennant le prix de 80.000,00 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 67.700 € et aux matériels, mobiliers, agencement pour 12.300 €

Entrée en jouissance jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude, domicile élu.

Pour insertion - Me Laurent BOUET

L23VE02752

REGIMES MATRIMONIAUX

Monsieur **LE BARBIER** Hervé Anne Marie Léon, médecin retraité, né à ORAN (ALGERIE), le 20 juillet 1948 et Madame **ELBAILE** Claudine, retraitée, née à FUMEL (47500), le 18 mai 1952, demeurant ensemble à BELVES (24170), route de Monpazier, mariés à la Mairie de BELVES (24170), le 12 février 1994, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté conventionnelle.

L'acte a été reçu par Me Mathieu CALVEZ, notaire à BORDEAUX, le 20 mars 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Mathieu CALVEZ, notaire à BORDEAUX, ou domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Mathieu CALVEZ

L23VE02577

AMEGAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Julien COPPENS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial, dénommée «Anne PILLAUD - Vincent BARNERIAS-DESPLAS - Mathilde VAUBOURGOIN - Julien COPPENS, Notaires associés», ayant son siège social à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, CRPCEN 24003 , le 17 mars 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Olivier IGIER, professeur, et **Madame Jeanne Mathilde BIGLIONE**, professeur en retraite, demeurant ensemble à BOULAZAC-ISLE-MANOIRE (24750) 30 rue Albert Camus. Monsieur est né à VERDUN (55100) le 30 janvier 1962, Madame est née à MARSEILLE 4^{EME} ARRONDISSEMENT (13004) le 19 janvier 1956. Mariés à la mairie de POITIERS (86000) le 20 décembre 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Bien apporté

Article un : Madame Jeanne Mathilde BIGLIONE déclare apporter :

A AUBAGNE (BOUCHES-DU-RHÔNE) 13400, Chemin de Saint Joseph,

Section AP N°109 Lieudit Chemin de Saint Joseph Surface 00 ha 08 a 02 ca

Section AP N°420 Lieudit Chemin de Saint Joseph Surface 00 ha 05 a 56 ca

Article deux : Madame Jeanne Mathilde BIGLIONE déclare apporter :

A AUBAGNE (BOUCHES-DU-RHÔNE)

13400, 415 Chemin de Saint Joseph.

Section AP N°639 Lieudit Chemin de Saint Joseph Surface 00 ha 01 a 48 ca

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE02582

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jérôme BARDIN, notaire à BERGERAC (24100) 1 rue des Docteurs Vizerie, le 13 mars 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Fabrice SCHAUER, cadre contrôle technique automobile, et **Madame Karima ZIDANE**, aide-soignante, demeurant ensemble à BERGERAC (24100) 106 rue Valette, Rés. du Lycée Bât.B Appart. 44.

Monsieur est né à VALENCIENNES (59300) le 21 juin 1975,

Madame est née à OULED YAHIA (MAROC) le 1^{er} janvier 1977.

Mariés à la mairie de BERGERAC (24100) le 24 octobre 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la présente insertion, et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à Me BARDIN, notaire sus-nommé. CRPCEN 24025.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE02597

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Laure GLOIRY, Notaire Associé à SANILHAC (24660), 53 Route de la Rampinsolle, Notre Dame de Sanilhac, CRPCEN 24111, le 20 mars 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre **Mr Geoffrey Joël Michel EYBERT** et **Mme Sarah Carole Magalie LAUTH**, dt ens à CHALAGNAC (24380) 105 impasse des Randonneurs. Mr est né à ECHIROLLES (38130) le 16 septembre 1984. Mme est née à PERIGUEUX (24000) le 15 novembre 1978.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE02652



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me LAMOTHE, notaire à BERGERAC, le 22.03.2023, **Monsieur Serge Dominique COMPERE**, retraité, et **Madame Colette Marie SALAK**, retraitée, demeurant ensemble à EYRAUD-CREMPSE-MAURENS (24140) Leymarie, soumis au régime matrimonial de la communauté d'acquêts, ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues

dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE02669

ADDITIFS RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce référence L23VE02069 publiée le 15 mars 2023 concernant la cession de fonds de commerce **VALAIGE SV JV/CHEZ SEVERINE**, au lieu de lire : CHEZ SEVERINE, il fallait lire : VALAIGE Séverine. Pour avis, Le notaire.

L23VE02526



SELARL NOTAIRES DU GRAND PERIGORD

Clémentine REGNER &
Alexandre LE GARREC
associés à BOULAZAC
ngp24@notaires.fr
05.53.35.34.55

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 9 mars 2021,

Monsieur Francis Marc VAGNER, demeurant à PERIGUEUX (24000) 14 rue Biron, Né à PERIGUEUX (24000), le 16 décembre 1942. Divorcé en 1^{ères} noces de Mme MAZOYER puis en 2^{ndes} noces de Mme GORSE, et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. **Décédé à PERIGUEUX (24000), le 9 janvier 2023.**

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un **dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament** reçu par Maître Clémentine REGNER, Notaire à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750), 3 avenue de la Fraternité, le 31 janvier 2023, qui a été suivi d'un **acte rectificatif et complémentaire** reçu par ledit Maître REGNER en date du 15 mars 2023, duquel il résulte que **les légataires remplissent les conditions de leur saisine.**

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître REGNER, notaire à BOULAZAC-ISLE-MANOIRE, référence CRPCEN : 24112, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE02747

VOS ANNONCES

IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE

05 56 52 32 13

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 août 2015,

Madame Marie-Louise MONTALES-COT, en son vivant sans profession, demeurant à ABJAT SUR BANDIAT (24300) lieu-dit Le Châtenet.

Née à ABJAT SUR BANDIAT (24300), le 27 novembre 1929.

Veuve de Monsieur Marc Eugène BARBET et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à ABJAT-SUR-BANDIAT (24300) (FRANCE), le 26 décembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nadine STUHLER-RAYMONDEAU, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Avenue Jules Ferry, le 8 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Nadine STUHLER-RAYMONDEAU, notaire au sein de la SELARL LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT dont le siège social est à NONTRON 24300 558 Avenue Jules Ferry, référence CRPCEN : 24049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE02586



NOTAIRE & Associés 3.0.1
Associé Fondateur Groupe FRANCE NOTAIRE
Me Florent POTVIN

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 avril 2002, **Odette Suzanne BLANCHER**, demeurant à BERGERAC (24100) 11 rue du Sergent Rey. Née à COURS DE PILE (24520), le 8 octobre 1927, **Veuve de Roger Yves MAZEAU**, est décédée à BERGERAC (24100) (FRANCE), le 1^{er} mars 2023.

A consenti un legs universel.

Ce testament a été déposé suivant procès-verbal reçu par Maître Florent POTVIN, notaire associé de la Société Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée NOTAIRE & Associés 3.0.1, titulaire de l'Office Notarial de MOULEY-DIER, le 22 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès dudit notaire, référence CRPCEN : 24027, dans le mois suivant la réception

par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE02637

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 15 mars 2023)

SARL à CAR, 53 Avenue Pasteur, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 452 684 699. Réparation et pose de pare brise, négoce de pièces et accessoires achat vente dépôt vente occasionnelle de véhicules nettoyage de véhicules traitement couleur et Anti Uv. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2021, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d' Appel de Bordeaux.

12401537790246

SAS FAMILLE MALICE, 10 Route de Campagne, 24260 le Bugue, RCS BERGERAC 840 932 040. Hôtel bar licence Iv restaurant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401537790257

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 15 mars 2023)

SARL G.M., Lieu-Dit le Canton, 24520 Saint-Sauveur, RCS BERGERAC 434 313 235. Transport public routier de marchandises avec véhicules n'excédant pas 3t5 tonnes. Transport public de personnes limité à un seul véhicule utilisé à titre accessoire. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401537790243

BENANCIE Jean Luc, 90 Chemin de Malacard, 24130 Saint-Pierre d'Eyrnaud. Maçonnerie Couverture. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401537790249

SARL ATELIER AUTO, Lieu-Dit Sainte -Luce, 24560 Saint-Cernin-De-Labarde, RCS BERGERAC 802 557 660. Réparation automobile vente de véhicules et de pièces détachées. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401537790260

SARL EKS BISTROT (EKS BISTROT SARL), 11 Rue de la Porte de Campan Ou Place, des Cornières, 24540 Monpazier, RCS BERGERAC 539 819 888. Non communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401537790254

LABARRE Denis William, le Bourg, 24440 Saint-Avit-Sénieur, RCS BERGERAC 750 837 767. Restauration Bar Alimentation Générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401537790251

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 01 mars 2023)

SAS STARS INFUSION, 98 Cours des Fosses, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 889 925 186. Vente de produits à infuser, de bien-être et accessoires. Jugement du tribunal de commerce de Bordeaux prononcé en date du 1 mars 2023, la liquidation judiciaire sous le numéro 2023J00249, date de cessation des paiements le 10 décembre 2022, désigne liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

12401538018969

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX

AVIS

Par jugement en date du 20 Mars 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a arrêté le PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE pour une durée de : 12 ANS de : l'**E.A.R.L. APF 02**, ayant son siège social Le Nept- 24320 CHAMPAGNE ET FONTAINE. Activité : Cultures, production laitière et élevage de bovins. COMMISSAIRE AU PLAN : SELARL LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE02559

AVIS

Par jugement en date du 20 Mars 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a arrêté le PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE pour une durée de : 12 ANS, de : **Monsieur Fabrice AUGERAUD** demeurant Le Nept - 24320 CHAMPAGNE ET FONTAINE. Activité : Chef d'exploitation agricole. COMMISSAIRE AU PLAN : SELARL LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE02568

47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

XA 47 22 0122 01

Ensemble bâti comprenant une ancienne habitation avec trois chambres, contiguë d'un ancien chai et d'un hangar agricole, en secteur rural.

NERAC 50 a 00 ca

'Maounomat': M- 331- 335[F1]

XA 47 23 0034 01

Terres agricoles non irrigables, prés et bois, occupés pour parties par deux fermiers.

SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC 9 ha 32 a 62 ca

'Peyrillon': D- 25- 29- 30- 31- 32- 36- 37(J)- 37(K)- 39- 40- 49- 665[41]- 667[48]

SAINT-PE-SAINT-SIMON 2 ha 18 a 60 ca

'Groun et saint-michel': C- 785[91]- 787[92] - 'Le peyre': C- 54- 777[53]- 778[61] - 'Vidalet': C- 781[49]- 783[52]

Situation locative : Loué pour partie

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 12/04/2023 : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabou - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

L23VE02679

CONSTITUTIONS



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PONT DU CASSE, du 14 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : **KAFE COCA**

Siège social : 127, Avenue de Cahors 47480 PONT DU CASSE

Objet social : - la fabrication et la vente à emporter de pizzas, de boissons, de pâtisseries, de glaces, de confiseries, de chocolats et de produits associés aux pizzas

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS

Capital social : 1.000 €

Gérance : M. Frédéric COURRET demeurant à 47480 PONT DU CASSE, Bois de Tastebi

Immatriculation au RCS d'AGEN.
L23VE02600

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé en date du 20/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique (SASU)

Dénomination: **CARROSSERIE PELLOT**

Capital : 7 000 euros, divisé en 700 actions de 10 euros chacune.

Siège social : 62 Impasse du Rec - 47160 DAMAZAN

Objet social : L'exploitation de tous fonds de commerciaux de carrosserie, achats, ventes et location de véhicules motorisés neufs ou occasions, recharge de climatisation ainsi que la vente d'huile et produits pétroliers pour l'automobile, pneumatiques, dépannage et remorquage de tous véhicules terrestres.

Durée : 99 ans

Président : Monsieur PELLOT Alban, Demeurant 2 Boulevard de la République 47160 DAMAZAN

Immatriculation RCS greffe TC d'AGEN

Agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés délibérant aux conditions des décisions extraordinaires prévues à l'article 23 des présents statuts.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Pour avis, la Présidence,

L23VE02615



WINE SOLAR

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique du 22 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **WINE SOLAR**

Siège : ZAC Agen Sud, Allée de Riols, 47000 AGEN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet :

- l'achat, la production, la prise à bail, la vente, l'exploitation, la gestion, le développement de toute énergie renouvelable et/ou de son support (photovoltaïque, éolienne, hydro-électrique, biomasse etc.) ; production et vente d'électricité issue d'installations exploitant ces énergies et négoce, installation, construction, aménagement de tous immeubles nécessaires à l'exploitation de ces unités de production d'énergie ;

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant un ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière ;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière ;

- l'aliénation du ou des immeubles, des

titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Didier RAYNAL, demeurant 41 Route des Moulins, 47310 AUBIAC

Directeur général : Monsieur Patrick BERTOSSI demeurant 1 477 Route de la Peyrigne, Berdot, 47310 MOIRAX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS

Le Président

L23VE02639



LA BARQUE AGENAISE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date à AGEN du 20 mars 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **LA BARQUE AGENAISE**

Siège : 168 Chemin du Limport 47520 LE PASSAGE

Durée : 99 ans

Capital : 5 000 €

Objet : La restauration sur place et à emporter, la vente de boisson sur place ou à emporter, la vente de gaufres, crêpes, bonbons.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Jordan TORRES, demeurant 168 Chemin du Limport, PASSAGE D'AGEN (47).

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS

Le Président

L23VE02659

ABONNEZ VOUS



SCI DOUMENET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signée électroniquement le 17 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **SCI DOUMENET**

Siège social : 1, lieu dit Piou-Bas 47510 FOULAYRONNES

Objet social : - l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

- éventuellement et exceptionnellement, la constitution de toute garantie et notamment de toute sûreté réelle avec affectation hypothécaire portant sur les actifs immobiliers inscrits à l'actif de la société, en garantie des engagements souscrits par un tiers, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :

- Monsieur Stéphane COLLE, demeurant 1, lieu dit Piou Bas 47510 FOULAYRONNES

- Madame Mathilde SAINT-MARC demeurant 1, lieu dit Piou Bas 47510 FOULAYRONNES

Clauses relatives aux cessions de parts : Les cessions de parts sociales entre associés sont libres. Elles ne peuvent être cédées à un tiers qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

Pour avis
La Gérance

L23VE02711



SCI LOUGO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signée électroniquement le 15 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **SCI LOUGO**

Siège social : 53, chemin de Paillères 47600 MONTAGNAC SUR AUVIGNON

Objet social : - l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

- éventuellement et exceptionnellement, la constitution de toute garantie et notamment de toute sûreté réelle avec affectation hypothécaire portant sur les actifs immobiliers inscrits à l'actif de la

société, en garantie des engagements souscrits par un tiers, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :

Monsieur Olivier, Jean, Alain AVIGNON, demeurant 53, chemin de Paillères 47600 MONTAGNAC SUR AUVIGNON

Madame Marie-Laure, Odette, Véronique AVIGNON demeurant 53, chemin de Paillères 47600 MONTAGNAC SUR AUVIGNON

Clauses relatives aux cessions de parts : Les cessions de parts sociales entre associés sont libres. Elles ne peuvent être cédées à un tiers non associé qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

Pour avis
La Gérance

L23VE02717



SCI CHEMIN DES VIGNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signée électroniquement le 22 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **SCI CHEMIN DES VIGNES**

Siège social : 4, rue du Foirail -47220 ASTAFFORT

Objet social : - l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

- éventuellement et exceptionnellement, la constitution de toute garantie et notamment de toute sûreté réelle avec affectation hypothécaire portant sur les actifs immobiliers inscrits à l'actif de la société, en garantie des engagements souscrits par un tiers, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :

- Monsieur Patrice, Alain MOUSSARON, demeurant 4, rue du Foirail 47220 ASTAFFORT

- Madame Régine, Martine, Françoise MOUSSARON, demeurant 4, rue du Foirail 47220 ASTAFFORT

Clauses relatives aux cessions de parts : Les cessions de parts sociales entre associés sont libres. Elles ne peuvent être cédées à un tiers non associé qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

Pour avis
La Gérance

L23VE02723

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 23/03/2023 par Maître François BERNARD, Notaire à MEZIN (47170) - 8 Boulevard Armand Fallières, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **GARDEN ENERGIE**
Objet social : L'achat, la production, la prise à bail, la vente d'énergie photovoltaïque, le négoce et l'installation d'unité de production d'énergie ; la construction, l'aménagement, l'agencement de tous immeubles nécessaires à l'exploitation de ces unités.

Siège social : 1851 Route de Nérac, 47600 LASSERRE
Capital : 100 €
Durée : 99 ans

Président : M. PERES Guillaume, demeurant Petit Pehillo, 47600 NERAC
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Toutefois, interviennent librement les opérations entre associés uniquement. Le tout sauf à tenir compte de ce qui peut être ci-dessous stipulé en ce qui concerne l'inaliénabilité.
Pour avis Le Notaire

L23VE02730



SAS MAJE IMMO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **SAS MAJE IMMO**
Siège : 803, route de Beaujoly - 47310 LAPLUME
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros

Objet : - L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières,

- Eventuellement et exceptionnellement, la constitution de toute garantie et notamment de toute sûreté réelle avec affectation hypothécaire portant sur les actifs immobiliers inscrits à l'actif de la société.

- La participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant une ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière ;

- La gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière ;

- L'aliénation ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise,

l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Aurélien HENNART, demeurant 803, route de Beaujoly 47310 LAPLUME

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS
Le Président L23VE02754

MODIFICATIONS

CAPITAL SOCIAL ET NOMINATION CO-GÉRANT

Dénomination : **LA REFERENCE**.
Forme : SARL.

Siège social : 17 Cours DU 14 JUILLET, 47000 AGEN.

900650904 RCS d'Agen

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 février 2023, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1000 euros à 1666 euros.

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a également été décidé par les associés de nommer, à compter du 3 février 2023, le Co-Gérant suivant : Monsieur Matthieu BLAVOET, demeurant 13 ALLEE DU ROCH, 47310 ESTILLAC.

Mention sera portée au RCS d'Agen L23VE01701



SELARL ACTION JURIS
- AVOCATS -
BP 60294
51 rue Albert Camus
47007 AGEN CEDEX
Tél. : 05.53.77.70.40
Fax. : 05.53.77.70.41

DÉNOMINATION : EARL DE TRENS

Siège social : «Trens» Saint Léger - 47140 PENNE D'AGENAIS
Capital social : 7.622,45 euros
RCS AGEN : 404 221 996

AVIS DE MODIFICATION

Suivant procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 09 Mars 2023 avec effet au 08 Mai 2022, Madame Magdalena DEVROUX est désignée gérante de l'EARL DE TRENS, suite au décès du gérant en exercice, Monsieur Fabrice Thierry DEVROUX survenu le 07 mai 2022.

L'inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

Pour avis et mention,
La gérante L23VE02215

ABONNEZ VOUS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **SYJATO**.

Forme : SCI.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 1 Rue DE LA CAMPAGNE, 14650 CARPIQUET.

823096433 RCS de Caen.

Aux termes d'une décision en date du 14 mars 2023, les associés ont décidé, à compter du 14 mars 2023, de transférer le siège social à 11 ROUTE DE SEGOU-GNAC, 47310 AUBIAC.

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, durée : 99 ans.

Radiation du RCS de Caen et immatriculation au RCS d'Agen. L23VE02406



SCI LACOMBE

SOCIÉTÉ CIVILE A CAPITAL VARIABLE
SIEGE : 61, AVENUE DE LESTAQUE
47480 BAJAMONT
(EN COURS DE MODIFICATION)
500 508 528 RCS AGEN

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2022, le siège social a été transféré à 11310 LACOMBE, 24-26, route de la Loubatière, avec effet à compter du même jour ; la société ne conservant plus aucune activité à l'ancien siège. La société sera radiée du RCS d'AGEN et sera immatriculée au RCS de CARCASSONNE.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L23VE02588



10 avenue de la Résistance
BP 87537
64075 Pau Cedex
Tél : 05 59 32 27 40

Aux termes d'une assemblée générale de la Société **JEANDIS**, SAS au capital de 36.256 euros, sise à Marmande (47200) RN 113, Route de Bordeaux, RCS AGEN 383 339 595, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat du Commissaire Aux Comptes suppléant, à savoir : Monsieur Patrice TOSSUT, demeurant 7 rue des Til- leul 17200 Saint-Sulpice-de-Royan.

Pour avis L23VE02590



AVIS DE MODIFICATIONS

MEDIPRAY, SCM au capital de 170 €, siège social : Espace Santé - Lotissement Mézard, 47360 PRAYSSAS, 890 437 304 RCS AGEN.

Aux termes du PV de l'AGM du 01/03/2023 il résulte qu'à compter du 01/03/2023 :

- Le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 80 euros. L'art

7 des statuts a été modifié en conséquence : Ancienne mention : Capital : 170 euros, Nouvelle mention : Capital : 250 euros,

- M Bounthanousone NAMMATHAO, demeurant à MADAILLAN (47360) Gail- lardas et M Maxence HITA, demeurant à AGEN (47000) 129 Av Léon Blum, Apt D4, ont été nommés cogérants, en remplacement de M Fouad OU-RABAH, demeurant à PRAYSSAS (47360) 2 Ch. de la Bichette. Mention sera faite au RCS d'AGEN. Pour avis,

La gérance. L23VE02636

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE RATIER

Au capital de 1.500,00 €
Siège social : 568 avenue des Pyrénées
LE PASSAGE D'AGEN (47520)
RCS AGEN : 908 457 252

MODIFICATIONS STATUTS

Aux termes d'une assemblée générale en date du 07 mars 2023, les associés de la société civile immobilière «RATIER», dont le siège est à LE PASSAGE D'AGEN (47520), 568 avenue des Pyrénées immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AGEN, sous le numéro 908 457 252 :

- ont procédé à la mise à jour des statuts de la SCI «RATIER» suite au décès de Madame Séverine CARPENTIER décédée à NERAC (47600), le 07 octobre 2022,

- ont réparti le capital social initialement divisé en 100 parts entre les associés de la manière suivante :

Monsieur Christophe PEREZ :

Nombre de parts : 59

Numérotation : 1 à 59

Monsieur Matis BRUNET

Nombre de parts : 20

Numérotation : 60 à 79

Monsieur Lucas BRUNET

Nombre de parts : 20

Numérotation : 80 à 99

La société dénommée «PEREZ»

Nombre de parts : 1

Numérotation : 100

Formalités exécutées au RCS d'AGEN.

Maître Pierre Yves CHARLES L23VE02642



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

GRUPE 4 C AGENCEMENTS

Société par Actions Simplifiée à associé unique
au capital de 2.000 euros
Siège social : ZAC de Parasol - Avenue de Fumel
47300 VILLENEUVE SUR LOT
510 308 000 R.C.S. AGEN

Par décisions en date du 08/03/2023, le Président a constaté la démission de Romain CUCCHI de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 08/03/2023, lequel ne sera pas remplacé. Pour avis L23VE02648

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit Fiscal
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

PLA-RODRIGUEZ

FIN@NCES

Société par actions simplifiée à capital variable au capital minimum de 200.000 euros
Siège social : 5, rue Marcel Pagnol, 47550 BOE
807 534 243 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 28.02.2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a décidé de ne pas renouveler les mandats du CABINET CQFD AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et du CABINET RAMPNOUX ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration et après avoir constaté que la Société ne dépassait pas les seuils légaux et réglementaires.

Aux termes d'une délibération en date du 16.03.2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de marchand de biens et apporteur d'affaires et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L23VE02649

ESPACE MAREE SARL

SARL au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : 47200 SAINT PARDOUX DU BREUIL
RCS AGEN 418 735 064

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique en date du 2 février 2023, il a été décidé de transférer le siège social au 79 avenue Jean Jaurès 47200 MARMANDE à compter du 01/03/2023 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis, le Gérant

L23VE02709



Aux termes d'une délibération en date du 23/02/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société **SCI MAILLET**, société civile au capital de 282 335,58 euros dont le siège social est au Lieu dit Rageade 47360 SEMBAS, immatriculée sous le numéro 407 492 065 RCS AGEN a décidé de transférer le siège social du Lieu dit Rageade 47360 SEMBAS au 780 chemin de Rapine 47340 LA CROIX BLANCHE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN. Pour avis

L23VE02713



Aux termes d'une délibération en date du 23/02/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la **SCI THIERS**, Société civile au capital de 106 714,31 euros dont le siège social est lieudit Rageade 47360 SEMBAS, immatriculée sous le numéro 404 080 475 RCS AGEN a décidé de transférer le siège social du Rageade, 47360 SEMBAS au 780 chemin de Rapine 47340 LA CROIX BLANCHE à compter

du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN. Pour avis

L23VE02727

DISSOLUTIONS



Société d'Expertise
Comptable & de Commissariat
aux comptes
1 rue Félix Aunac - 47000
AGEN
Tél : 05 53 66 94 94
Site web :
www.cabinet-aviano.fr

DISSOLUTION VO G.E

VO G.E. SARL à associé unique, au capital de 1 500 €, Siège social : ZAC de la Roubiaque, 47390 LAYRAC, 789 559 184 RCS AGEN.

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 10/03/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 10/03/2023 et sa mise en liquidation. L'associé unique M Eric GRAVIER demeurant à PERGAIN-TAILLAC (32700) «Ribère» exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à LAYRAC (47390) ZAC de la Roubiaque, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC d'AGEN, en annexe au RCS. Pour avis, le liquidateur.

L23VE02670

CLÔTURES



302 Avenue du Gal Leclerc
47000 AGEN
05 53 95 43 53

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 1 RUE PONTARIQUE

Société civile en liquidation, au capital de 152 600 €

Siège de liquidation : BOUSQUET DE GUIRAUD NORD 47300 PUJOLS. 434 053 294 RCS AGEN

Par décision de l'Assemblée générale du 30/09/2022, il a été décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, de décharger Monsieur Louis OUSTRAIN, demeurant «BOUSQUET DE GUIRAUD NORD», PUJOLS, 47300 PUJOLS de son mandat de liquidateur, de donner à ce

dernier quitus de sa gestion et de constater la clôture de la liquidation à compter du 30/09/2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Modification au RCS d'AGEN

L22VE02033



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

SCM CABINET DENTAIRE CREBESSEGUES

Société civile de moyens
Au capital de 762,25 €
Siège social : 57, avenue d'Albert
47600 NERAC
318 250 925 RCS AGEN

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2022, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes seront déposés au RCS d'AGEN.

L23VE02584

BILLAUDAUD

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège : Le Bourg, 47200 FOURQUES SUR GARONNE
Siège de liquidation : Le Bourg 47200 FOURQUES SUR GARONNE
802875781 RCS AGEN

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Valérie BILLAUDAUD demeurant 96 des Ecoles 47200 FOURQUES SUR GARONNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE02616

Société d'Expertise
Comptable & de Commissariat
aux comptes
1 rue Félix Aunac - 47000
AGEN
Tél : 05 53 66 94 94
Site web :
www.cabinet-aviano.fr

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LES ETANGS DU MOULIN GRAND, SARL en liquidation au capital de 7 500 €, Siège social : Domaine de St Arnaud - 47480 BAJAMONT et Siège de liquidation : 7 rue des Prunus - 47310 SERIGNAC S/ GARONNE, 513 920 876 RCS AGEN.

Suivant AGO en date du 15/01/2023, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus de sa gestion au liquidateur, M Valérie THEVENET, demeurant à 7 rue des Prunus 47310 SERIGNAC S/ GARONNE, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022. Radiation au RCS d'AGEN.

L23VE02671

REGIMES MATRIMONIAUX



Jean-Luc SENTENAC Romain DAROS
Alexandra ALZIEU-BLANC
Notaires associés
Audrey SAINT-MARC
Notaire

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Paul André BOUKHERMA, agriculteur, né à AGEN (47000), le 11 octobre 1963 et Madame Catherine ROBALDO, agricultrice, née à TONNEINS (47400), le 21 juillet 1967, demeurant ensemble à RAZIMET (47160), 101 route de Moncassin, mariés à la Mairie de RAZIMET (47160), le 13 septembre 2003, initialement sous le régime de la séparation de bien, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me ALZIEU Claude, notaire à DAMAZAN, le 26 août 2003, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Alexandra ALZIEU-BLANC, notaire à DAMAZAN, le 15 mars 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Alexandra ALZIEU-BLANC, notaire à DAMAZAN (47160), 12 Place Armand Fallières, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Alexandra ALZIEU-BLANC

L23VE02692

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET



Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

Rectificatif à l'annonce n° L23EJ06229 du 22.02.2023, concernant la société SELARL DOCTEUR CHAN, il fallait lire « aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mars 2023 et non du 12 février 2023. L23VE02726

AUTRES ANNONCES

SCP RICHON GRASSOT - LAPOTRE-ROUZADE - SANGUIN

Notaires associés
2 Place des Droits de l'Homme
47000 Agen

DEPOT ENVOI EN POSSESSION SSION GOUNARD

Par testament en date du 12 décembre 2018, M. Gérard Serge GOUNARD, né à NABIRAT (24250), le 4 octobre 1926, demeurant à BON ENCONTRE (47), 52 rue du Jourdain, décédé à BON ENCONTRE, le 15 décembre 2022 a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Valérie LAPOTRE-ROUZADE, suivant procès-verbal en date du 8 février 2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire d'AGEN, le 15 mars 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me LAPOTRE-ROUZADE, notaire à AGEN, 2 Place des Droits de l'Homme chargée du règlement de la succession. L23VE02535

SCP RICHON GRASSOT - LAPOTRE-ROUZADE - SANGUIN

Notaires associés
2 Place des Droits de l'Homme
47000 Agen

DEPOT ENVOI EN POSSESSION SSION TORNIL

Par testament olographe en date du 13 mai 2022, M. Maurice Raymond Alphonse TORNIL, né à SAINT AVIT FRAN-DAT (32700), le 11 juillet 1933, demeurant à AGEN, 58 rue Antoine Delbès, décédé à AGEN, le 13 décembre 2022 a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Catherine RICHON, suivant procès-verbal en date du 3 mars 2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire d'AGEN, le 15 mars 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me RICHON, notaire à AGEN, 2 Place des Droits de l'Homme chargée du règlement de la succession. L23VE02536



Maître Anne DEMARAIS
Notaire
22 Tour de ville
47150 MONFLANQUIN

AVIS DE VENTE DE PARCELLE BOISEE

en application de l'article L 331-19 du Code forestier

Vendeur

Monsieur Patrick, Alain JONAS

Vend

Une parcelle de souches de bois coupé sur la commune de PEYRIERE (47350), BOIS DU MASSOU, cadastrée section A 741 pour une surface totale de 2ha 86a 15ca.

Moyennant le prix de : DIX MILLE EUROS (10 000,00 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte.

Les frais d'acte étant estimés à 2000,00€

CONDITIONS PARTICULIERES :

Achat du bois sur pied par la SAS Anthony AUSTRUY pour 5000,00 € sur cinq ans, payé dès avant ce jour au VENDEUR et restant à l'acquit du vendeur.

Les propriétaires de parcelles boisées contiguës à la parcelle objet de la présente vente disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaître à Maître Anne DEMARAIS, notaire à MONFLANQUIN (47150) 22, tour de Ville par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils entendent exercer leur droit de préférence aux prix et conditions sus-indiqués.

Pour unique insertion.

Le notaire.

L23VE02585



S.C.P. SAMARUT-LEGRAND
Notaires associés
1050 Avenue du Midi
47000 AGEN

AVIS DE DÉPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 18 janvier 2022, Madame Dominique Monique Paulette TARDE, en son vivant retraitée, demeurant à CASTELCULIER (47240) 361 route de Lamarque, née à PESSAC (33600), le 29 décembre 1957,

Ayant conclu avec Monsieur Yannick Pierre Maurice VAUTRIN un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 15 décembre 2021, enregistré à la mairie de CASTELCULIER le 15 décembre 2021. Contrat non modifié et décédée à AGEN (47000) (FRANCE), le 9 février 2023,

A institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Philippe SAMARUT suivant procès-verbal en date du 10 mars 2023 dont la copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire d'AGEN le 17 mars 2023 sous la référence RG23/00520

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Philippe SAMARUT, 1050 Avenue du Midi, 47000 Agen, notaire chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament

Pour avis

Maître Philippe SAMARUT,

L23VE02595

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 22 mars 2023)

SARL ANOYA, 31 Impasse de la Prairie, 47500 Monsempron-Libos, RCS Greffe d'AGEN 501 222 400. Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mars 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_808

SAS GREENERIE, Technopole Agropole Zone Industrielle Lasserre, 47310 Estillac, RCS Greffe d'AGEN 877 500 306. Fabrication de plats préparés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 Mars 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_809

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 22 mars 2023)

MORENI (nom d'usage MORENI) FLORENT, BELLEVUE, 47310 ST VINCENT DE LAMONTJOIE, RCS Greffe d'AGEN 440 621 290. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 Mars 2023, désignant mandataire judiciaire SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_804

SAS PESAGE 47, M.I.N., 47000 Agen, RCS Greffe d'AGEN 382 359 503. Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 Février 2023, désignant administrateur Selar Thiollet Philippe, Représentée Par Me Philippe Thiollet 4, rue Jules de Ressaiguier - 31000 Toulouse avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_805

SAS J.BALAS, ZI La Marinière, 32550 Pavie. Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2022, désignant administrateur Selar Thiollet Philippe, Représentée Par Me Philippe Thiollet 4, rue Jules de Ressaiguier - 31000 Toulouse avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_806

SAS SASU ASSISTANCE APPAREILS METROLOGIQUES PESAGE 31, 11 avenue de Fondyre, 31200 Toulouse. Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2022, désignant administrateur Selar Thiollet Philippe, Représentée Par Me Philippe Thiollet 4, rue Jules de Ressaiguier - 31000 Toulouse avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_807

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM



POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 08/03/2023, il a été constitué une SELARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ESKUA VET**
 Objet social : exercice de la profession de vétérinaire itinérant, spécialisée dans la chirurgie des animaux de compagnie.
 Siège social : 25 chemin de Sokobia, 64240 ISTURITS

Capital : 3 000 €
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE
 Gérance : M. IRUBETAGROYENA Iban, demeurant 12 rue d'ourouspoure, 64990 SAINT PIERRE D IRUBE

L23VE02509

Par ASSP du 14/03/2023, est constituée la SARL à associé unique, « **SyMa Conseil** »

Objet social : Acquisition, gestion, administration, cession de toutes participations financières, titres, valeurs mobilières. Exécution de prestations de conseils techniques, administratifs, comptables, de management.

Durée : 99 ans
 Capital social : 1.000 euros
 Siège social : 10 rue des frères Couste 64320 Bizanos

Gérant : M. Sylvain Marcant demeurant 10 rue des frères Couste 64320 Bizanos
 La société sera immatriculée au RCS de PAU

L23VE02533

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile Immobilière qui sera immatriculée au R.C.S. de Pau, dénommée **SCI La Mathillaume**, au capital de 100 Euros, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement, d'immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir ultérieurement propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement et la réalisation de toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation. Son siège est fixé au 7 rue des Chrétiens 64190 Dognen, et les Gérants sont Monsieur Alain Michel Sauveur URRUTIAGUER et Madame Isabelle GOGUET épouse URRUTIAGUER demeurant au 32 rue Carréra 64190 Préchacq-Navarrenx.

L23VE02618

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/03/2023 il a été constituée la SARL à associé unique suivante. Dénomination : **PARCELCHAIN HOLDING**. Capital : 1 000 Euros. Siège social : Maison Irtatze Berria, le Bourg - 64310 SARE. Objet : La prise de participations dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition d'actions ou de parts sociales, souscription, ou apport notamment. La gestion et la disposition de ses participations. La prospection immobilière. Durée : 99 ans. Gérance : M. **Olivier COLINET** demeurant Maison Irtatze Berria, le Bourg 64310 SARE. La société sera immatriculée au **RCS de BAYONNE**.

L23VE02644

ORATIO AVOCATS
 9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY
 Suivant acte sous seing privé en date du 23/03/2023, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
 Dénomination : **TECH MOBILITY**
 Siège : 24 Boulevard Marcel Dassault, Centre International d'Affaires, 64200 BIARRITZ

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
 Capital : 500 €
 Objet : Toute activité de location de véhicules automobiles ou utilitaires (sans chauffeur) à destination des particuliers et des professionnels.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix

qu'il possède ou représente d'actions.
 Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : la société **TECH IT ALL**, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège social est Centre d'Affaires Futuropole, 1 Avenue René Monory, Teleport 4, 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU, immatriculée au RCS sous le numéro 949 486 922 RCS POITIERS, représentée par M. Clément VISENTIN et M. Rodolphe STURLESE, cogérants.

La Société sera immatriculée au RCS de BAYONNE
 POUR AVIS, la Présidente

L23VE02690

MODIFICATIONS

OLDARRA
 SCI au capital de 66 000 €
 Siège social : 1913 Chemin des crêtes
 64122 URRUGNE
 442 632 915 RCS BAYONNE

Aux termes d'une délibération en date du 20/02/2023, l'Assemblée à caractère extraordinaire a pris acte, à effet de ce jour :

- de la réduction du capital social d'une somme de 33 000 €, suite à rachat de parts sociales, pour le ramener à 33 000 €.

- de la démission d'Audrey BONA et d'Adeline BONA de leur fonction de gérante. Sont désormais gérants de la Société, Monsieur Jean-Luc BESSONNET et Madame Laurence LAFFON-BESSONNET.

- du transfert du siège social de 1913 Chemin des Crêtes 64122 URRUGNE, à 15 Boulevard du Général Leclerc 64700 HENDAYE.

Les articles 4,7 et 12 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.
 La Gérance

L23VE02095

SELAS OCEAN IMAGERIE
 SELAS au capital de 3 043 695 Euros
 21 rue de l'Estagnas 64200 BIARRITZ
 443 478 946 RCS BAYONNE

Le 30/01/2023, il a été acté les nominations de :

- M. Myeric RAUCH, demeurant 112 chemin d'Errota Handia 64200 ARCAN-GUES, en qualité de Directeur Général, en remplacement de M.Olivier BONNEFOY,

- M. Alexandre BRIDOUX, demeurant 32 avenue du Lac Marion 64200 BIARRITZ, en qualité de Directeur Général, en remplacement de M.François TEMPRE-MANT.

L23VE02386

HOLDING OCEAN IMAGERIE
 SPFPL au capital de 342 500 Euros
 21 rue de l'Estagnas 64200 BIARRITZ
 849 323 571 RCS BAYONNE

Le 30/01/2023, il a été acté les nominations de :

- M. Myeric RAUCH, demeurant 112 chemin d'Errota Handia 64200 ARCAN-GUES, en qualité de Président, en remplacement de M.Olivier BONNEFOY,

- M. Alexandre BRIDOUX, demeurant 32 avenue du Lac Marion 64200 BIARRITZ, en qualité de Directeur Général, en remplacement de M.François TEMPRE-MANT.

L23VE02387

le 01/01/2023, l'associé unique de la SASU LIVA.COM, Centre d'Affaire Lupama, 33 Rue du Bruscos, 64230 SAUVAGNON, capital 10000€, rcs PAU 817 704 810, transfère le siège au 2 Avenue Pierre Angot, 64000 PAU à compter du 01/01/2023. rcs PAU

L23VE02429

ABONNEZ VOUS



DUPOUY & ASSOCIES
 Hossegor - Tarnos (40)
 Biarritz - Bayonne - Pau (64)
 Juillan - Ossun (65)

AVIS DE MODIFICATION DES STATUTS

Suivant décision de l'associé unique en date du 22 mars 2023 de la société **SAS «RUTH MEJIA FIT TEAM 64»** société au capital de 500 € dont le siège social se situe à Biarritz (64200) 4 avenue du Mouly, immatriculé au RCS de Bayonne sous le numéro SIREN 897 794 533. Il a été décidé l'extension de l'objet social et de rajouter la mention suivante : Organisation de service à la personne. Le reste de l'article reste inchangé.

La dénomination de la société à été modifiée.

Ancienne dénomination : «RUTH MEJIA FIT TEAM 64».

Nouvelle dénomination : «HOLDING RM SERVICES PARTICULIERS».

Mention en sera faite au RCS de Bayonne.

L23VE02763

DISSOLUTIONS



EXTENCIA
 2, rue Claude Boucher
 CS 70021
 33070 BORDEAUX CEDEX

« GESTEDE »
 SARL

Au capital de 1 000 Euros
 Siège social : 7 rue Paul Gelos
 64500 SAINT JEAN DE LUZ
 R.C.S : BAYONNE 823 877 857

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation. Mme Béline GESTEDE et Mr Cyrille GESTEDE, demeurant à URRUGNE (64122), 9 Impasse Rodrigo, ont été nommés comme liquidateurs avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis, le liquidateur

L23VE02629



CABINET BSC
 34 place Bellecour
 69002 Lyon 2e Arrondissement
SFI69AM

SARL au capital de 1000 €
 Siège social : IBAIGARAYA CHEMIN ETCHEGOYENA 64250 Cambo-les-Bains 909 032 773 RCS de Bayonne
 L'AGE du 31/12/2022 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. COURTOT Stéphane, demeurant IBAIGARAYA CHEMIN ETCHEGOYENA 64250 Cambo-les-Bains, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Bayonne

L23VE02682

DÉPART D'UN ASSOCIÉ

Suivant acte reçu par Me Ducourau, notaire à ARCAHON, en date du 21 février 2023, M. Armel DESIRE, a cédé ses parts à la société ITZALA, SARL à associé unique dont le siège est à HENDAYE (64700), 6 rue de l'Ecole Maternelle, immatriculée au RCS de Bayonne sous le n°409706207.

L23VE02593

RODRIGUEZ
 SAS en cours de transformation en SARL au capital de 5 000 €
 Siège social : 53 Ter rue des Pyrénées
 64230 SAUVAGNON
 903 541 548 RCS PAU

Par décision du 20/03/23, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en EURL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 €, divisé en 5 000 parts sociales de 1 euro chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par son Président Monsieur Thomas RODRIGUEZ, 53 Ter rue des Pyrénées, 64230 SAUVAGNON qui devient gérant sous la nouvelle forme d'EURL.

POUR AVIS

L23VE02613

LA JACQUERIE
 Société civile au capital de 16.000.00 €
 Siège 5 rue de Chaut 33170 GRADIGNAN
 381.891.829 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DES STATUTS

Suite au décès de M.Jacques Maurice Simon DESCHAMPS époux de Mme Régine Jeanne Marie VEGLER, demeurant à ARBONNE (64210) 3 Place Harrismendi, survenu à ARBONNE (64210) le 24 juillet 2022, co-gérant et associé de la société civile LA JACQUERIE et aux termes de l'assemblée générale des associés en date du 19 janvier 2023, il a été constaté :

- la démission de Mme.Régine DESCHAMPS née VEGLER, co-gérante,
 - la nomination de M.Philippe Paul LOISEAU né à SALERS (15140), le 26 février 1953, nouveau gérant non associé,

- Et le transfert du siège social de la société à USTARITZ (64480) 225 route de Sainte Barbe

Les statuts seront modifiés en conséquence et il sera procédé aux formalités aux RCS compétents.

Pour Avis

Le notaire

L23VE02622

SELARL DU DOCTEUR MATTHIEU PERLANT

SELARL au capital de 80 000 €
 Siège social : Cabinet Médical, Zone de Frêt 26
 64220 SAINT JEAN PIED DE PORT
 RCS de BAYONNE n°903 462 273

L'AGE du 24/03/2023 a décidé le transfert du siège social au Immeuble Alhastænia, 284 avenue Colonel Beltrame, 64220 ISPOURE à compter du 29/03/2023.



CABINET BSC
34 place Bellecour
69002 Lyon 2e Arrondissement
SF169AM
SARL au capital de 1000 €
Siège social : IBAIGARAYA CHEMIN ETCHEGOYENA 64250 Ainhoa 909 032 773 RCS de Bayonne
L'AGE du 31/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. COURTOT Stéphane, demeurant IBAIGARAYA CHEMIN ETCHEGOYENA 64250 Cambo-les-Bains pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bayonne.
Radiation au RCS de Bayonne
L23VE02684

REGIMES MATRIMONIAUX

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Iban De REZOLA, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Iban De REZOLA, notaire associé» titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à CAMBO LES BAINS (Pyrénées Atlantiques), CRPCEN 64031, le 23 janvier 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

65. HAUTES-PYRÉNÉES

MODIFICATIONS

Loc 'House. SARL au capital de 1.000 €. Siège social : lieu-dit Coume Lague, route d'Autun 65170 VIELLE AURE. 842 984 221 RCS TARBES. Aux termes d'un PV d'AGE du 14 mars 2023, Madame Elodie MORAN-MANZANO a donné sa démission en qualité de gérante et tous

ENTRE :
Monsieur Stéphane HARANG, gérant de société, et **Madame Christine DELGADO**, psychologue, demeurant ensemble à BIARRITZ (64200) Villa Al Sol 12 rue d'Harcet.
Monsieur est né à FECAMP (76400) le 21 septembre 1973,
Madame est née à BAYONNE (64100) le 25 décembre 1973.
Mariés à la mairie de BIARRITZ (64200) le 21 juillet 2011 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Caroline REGNIER, notaire à FECAMP (76400), le 5 juillet 2011.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Bien apporté
APPORT DE BIEN PERSONNEL A LA SOCIETE D'ACQUETS
Madame Christine DELGADO déclare apporter :

Désignation
A BIARRITZ (PYRÉNÉES-ATLANTIQUES) 64200, Villa Al Sol-12 Rue d'Harcet,
Section BV N°97 Lieudit 12 RUE D'HARCET Surface 00 ha 06 a 93 ca
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.
L23VE02700

les associés ont décidé de nommer : Monsieur Benjamin RAVENEL demeurant à SAINT-LARY-SOULAN (65170), 1, route d'Autun, En qualité de gérant et ce pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 13 janvier 2023. En conséquence l'article 18 des statuts sera modifié et dépôt sera fait auprès du TC de TARBES.

Pour avis : la gérance.
L23VE02641

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume LALAU
Directeur délégué : Nicolas THOMASSET
Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET
Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT,
Noëlle SANZ & Raphaëlle MOURET

Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE
Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH,
Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,
Nelly BETAÏLLE, Jonathan BITEAU,
Matthieu DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON,
Vincent BIARD, Hermance HITTE
& Marie-Amélie HUSSON

Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie BROUTIER
Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle MORFEA

Assistante communication digitale :
Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :
Emmanuelle GESLAIN

Direction financière et administrative :
Katia DE STEFANO

Responsable comptable :
Florence MANOEUVRIER
Service abonnement : Catherine DEPETRIS
Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces légales :
Christophe CLERTEAU

PUBLICITÉ
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : ROTIMPRES
Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne
Routage : SUD MAILING

Commission paritaire
n° 1027182705
ISSN 2729-0034
Prix unitaire : 1,80 €
Abonnement 1 an : 55 €
Membre Rés Hédo Eco



POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL
ABONNEZ-VOUS !
SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

Création d'entreprise Augmentation de l'aide de l'Unédic

L'aide de l'Unédic aux créateurs d'entreprise est portée à 65 % des droits à l'assurance chômage à compter de juillet 2023

Les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle emploi peuvent bénéficier d'une aide financière de l'Unédic pour la création ou la reprise d'une entreprise (ARCE). Cette aide est accordée aux créateurs ou repreneurs d'entreprise bénéficiant de l'exonération de cotisations sociales (ACRE) pour le début d'activité des demandeurs d'emploi, allocataires de minima sociaux, etc.

Le créateur d'entreprise peut choisir, soit le maintien de l'indemnisation chômage (ARE - allocation d'aide au retour à l'emploi), soit le versement d'une aide en capital (ARCE - aide à la reprise et à la création d'entreprise). Dans les deux cas, l'aide peut être cumulée avec les revenus de la nouvelle entreprise.

Cette aide est calculée en fonction des droits à l'allocation chômage restants à verser.

Jusqu'à présent, l'aide en capital est égale à 45 % des droits restants à l'indemnisation chômage.

À compter du 1^{er} juillet 2023, le montant de l'aide sera portée à 65 % des droits à l'indemnisation chômage.

L'aide est versée en deux fois. Un premier versement intervient dès la décision d'attribution de l'ARCE. Le second versement est effectué six mois après, à condition que l'activité dans l'entreprise nouvelle soit toujours exercée.

En prenant l'exemple d'une allocation chômage de 50 euros par jour pendant un an, le capital des droits s'établit à 18 250 euros. Il donne droit au versement d'une aide désormais égale à 11 862 euros (contre 8 212 euros antérieurement) en deux versements égaux de 5 931 euros (contre 4 106 euros antérieurement).

L'aide est soumise à l'impôt sur le revenu (sauf dans le cadre de l'accompagnement pour la création ou la reprise d'entreprise - Nacre), à la CSG et à la CRDS. ■

Référence
Décret 2023-33 du 26 janvier 2023

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE NAFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	FÉVRIER 2022	FÉVRIER 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	108,94	115,78	+ 6,3 %
INDICE HORS TABAC	108,14	115,06	+ 6,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 ^e TRIMESTRE 2022	13,26	+ 3,5 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,27 €		1 709,28 €	

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 117,00	-2,6%	9,9%	8,1%	7 373,21	6 594,57	France
SBF 120	5 446,02	-2,7%	9,5%	6,6%	5 649,72	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 182,55	-1,6%	10,3%	7,7%	4 313,78	3 856,09	Europe
S&P 500	3 983,99	-0,3%	3,8%	-10,7%	4 179,76	3 808,10	USA
NASDAQ 100	12 630,49	4,7%	15,5%	-12,1%	12 803,14	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 538,23	-5,5%	1,2%	1,3%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	15 194,77	-1,3%	9,1%	6,1%	15 653,58	14 069,26	Allemagne
SMI	10 792,58	-4,3%	0,6%	-11,3%	11 435,99	10 516,40	Suisse
NIKKEI	26 945,67	-1,9%	3,3%	0,4%	28 623,15	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 255,65	-1,5%	5,4%	0,1%	3 328,39	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	14,10	-1,1%	4,1%	3,7%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-33,1%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,70	-9,8%	-18,5%	54,2%	4,58	3,70	0,8%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	N/A	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,08	-9,6%	82,3%	60,4%	2,32	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,50	-1,5%	12,0%	-19,1%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	472,00	-0,4%	-0,4%	1,3%	490,00	458,00	7,0%
EAUX DE ROYAN	79,50	-4,2%	-3,6%	-7,6%	83,00	77,00	8,0%
EUROPLASMA	1,57	-11,8%	124,4%	-99,6%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	1,30	-14,2%	-14,8%	-48,2%	1,66	1,30	-
GASCOGNE	4,10	-2,8%	-8,3%	26,5%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	6,24	-2,0%	28,9%	-26,6%	7,12	4,95	1,0%
GPE PAROT (AUTO)	1,98	-8,1%	-7,7%	-6,4%	2,21	1,86	-
HYDROGENE DE FRANCE	19,00	-12,6%	-9,1%	-36,8%	22,70	19,00	-
HUNYVERS	12,95	-12,5%	9,3%	7,9%	14,85	11,90	-
I.CERAM	9,24	-8,5%	-9,4%	-17,9%	13,95	9,24	-
I2S	6,35	3,3%	4,1%	19,8%	6,35	5,85	2,2%
IMMERSION	3,79	-2,8%	48,0%	-18,7%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,18	-8,1%	5,0%	-35,3%	0,19	0,17	-
KLARSEN DATA	2,34	35,7%	51,9%	8,8%	2,37	1,47	-
LECTRA	36,00	1,0%	2,3%	-15,4%	40,70	33,55	1,3%
LEGRAND	86,26	-1,8%	15,3%	-3,8%	89,52	75,22	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,35	0,0%	-12,5%	N/A	0,44	0,35	-
O SORBET D'AMOUR	2,46	68,5%	103,3%	23,6%	2,46	1,20	-
OENEO	14,50	0,3%	3,6%	3,4%	15,50	13,90	2,1%
POUJOLAT	24,80	-16,8%	-10,8%	26,4%	32,60	24,40	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	9,7%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	3,89	2,6%	17,7%	-16,5%	4,20	3,40	-
VALBIOTIS	4,00	3,6%	11,1%	-36,8%	4,44	3,59	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Sardaigne for ever

Le célèbre groupe hôtelier sarde Delphina Hotels & Resorts, a célébré ses 30 ans lors du dernier salon mondial du Tourisme à Paris. L'occasion de rappeler combien la Sardaigne est une destination éternellement prisée...

Par Vincent ROUSSET

Groupe hôtelier sarde emblématique, Delphina Hotels & Resorts a choisi pour célébrer ses 30 ans d'existence le salon mondial du Tourisme de Paris (qui se tenait du 16 au 19 mars dernier).

12 HÔTELS DANS LE NORD DE LA SARDAIGNE

Le groupe possède 12 hôtels dont des 5*, 4* supérieurs et 4* étoiles, des résidences exclusives, 6 spas et des villas prestigieuses, tous immergés dans le littoral préservé, entre la Costa Smeralda, l'archipel de La Maddalena et le Golfo dell'Asinara dans ce paradisiaque nord de la Sardaigne. Cette région, appelée « Gallura », est riche de plages de sable blanc et de petites baies aux eaux cristallines. Delphina a choisi de construire et de gérer directement ses hôtels (4 et 5 étoiles), « dans le respect le plus complet de la nature environnante... Aujourd'hui, nous avons créé des liens très forts avec nos clients. Certains ont découvert Delphina il y a plusieurs années déjà, et en ont fait leur rendez-vous estival annuel, à la redécouverte de l'authentique beauté de la Sardaigne », a déclaré Francesco Muntoni, président et fondateur de Delphina.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Le groupe hôtelier communique bien sûr sur son engagement environnemental : les établissements ont été construits sur des emplacements immergés et cachés dans le maquis méditerranéen vert. « Les hôtels et resorts Delphina ont été conçus en s'inspirant des « stazzi », des constructions typiques de la campagne de Gallura, réalisées à partir de matériaux locaux. Il s'agit de petites habitations qui s'intègrent harmonieusement dans le paysage environnant », explique le directeur général de Delphina.

CONSÉCRATION

Cette année encore, les World Travel Awards ont récompensé Delphina Hotels & Resorts en tant que « Leader Mondial des Groupes Hôteliers Indépendants en termes d'écologie ». Une victoire qui récompense la chaîne hôtelière sarde qui, depuis plusieurs années, s'est orientée vers une croissance durable tout en soutenant l'économie locale. En effet, Delphina a créé et breveté sa propre marque, « We are green® », avec un protocole de bonnes politiques et pratiques écodurables. Delphina est la première chaîne hôtelière italienne à utiliser 100 % d'énergie verte provenant exclusivement de sources renouvelables, dans tous ses hôtels, resorts et sièges sociaux. Cela a permis d'économiser environ 20 663 tonnes de CO₂ au cours des six dernières années : l'équivalent du CO₂ absorbé par environ 146 089 arbres en une année entière. Aussi, Delphina a adopté d'importantes politiques de suppression du plastique, permettant d'économiser environ 722 871 bouteilles en plastique au cours des 4 dernières années. Enfin parce que la cuisine sarde est si typique et authentique, Delphina soutient une cuisine saine et locale (provenant de préférence de producteurs situés à moins d'un kilomètre). ■